



VAHID HALILHODZIC :

«L'attitude des Camerounais est une honte»

Lire notre supplément sports 11 à 14

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1423 Jeudi 17 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ENSEIGNANTS
ET ÉTUDIANTS EN COLÈRE

ALERTE
SUR LES CAMPUS

Page 5

AU LENDEMAIN DE L'ENLÈVEMENT DU CARDIOLOGUE À TALA-BOUNANE

STUPEUR ET CONSTERNATION À TIZI-OUZOU



Vingt-quatre heures après l'enlèvement d'Abdennacer Djellal, cardiologue, la population de Tizi-Ouzou n'arrête pas de commenter l'événement. Les rumeurs vont bon train concernant, notamment, l'exigence d'une rançon pour la libération de l'otage. Chose infirmée par des sources proches de la famille de la victime.

Lire en page 3

IL EST DERRIÈRE PLUS
DE 90% DES ACCIDENTS
DOMESTIQUES

Gaz butane,
ce tueur silen-

● Depuis le début de l'année, 5 accidents liés à la mauvaise utilisation du gaz butane ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Tipaza et Boumerdès. Ces sinistres ont causé la mort d'une personne et des blessures à quatre autres, selon les chiffres communiqués par la Société de distribution d'Alger, de Sonelgaz. Malheureusement, ces sinistres n'endeuillent que les familles les plus démunies, donc celles ne disposant pas du gaz naturel. Selon le directeur technique de la SDA d'Alger «tous les accidents sont dus essentiellement au gaz carbonique faute d'aération», mais aussi de moyens.



Lire en page 5

LUTTE CONTRE LA
CRIMINALITÉ, SÉCURITÉ
ROUTIÈRE, ÉMIGRATION
CLANDESTINE...



Les mises
au point de

Lire en page 5

Ph : APS



LUTTE ANTITERRORISTE DANS LE SAHEL

L'ALGÉRIE EXPLICITE SA STRATÉGIE

Lire en page 4

Repères

768

crédits Rfig, pour un montant global de 780 millions DA, ont été accordés dans la wilaya de Guelma depuis le début de la campagne labours-semailles 2011-2012, a-t-on appris mardi auprès de l'Agence locale de la BADR.

16

personnes ont été tuées dans une attaque de drones américains dans le nord-ouest du Pakistan, selon un nouveau bilan

930

micro-entreprises ont été créées depuis janvier 2011 dans la wilaya de Annaba dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion des micro crédits (Angem).

Aucun nouveau parti politique n'a obtenu d'agrément



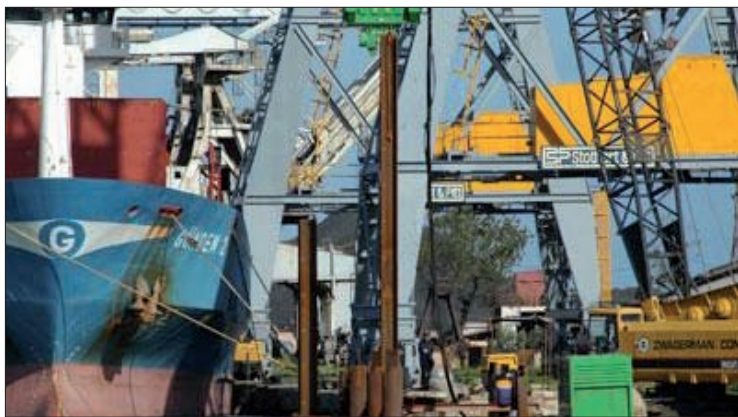
Aucun nouveau parti politique n'a reçu d'agrément a indiqué, mardi à Alger, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahho Ould Kablia, précisant que cela ne se fera pas avant l'adoption de la nouvelle loi organique relative aux partis politiques. «Aucun parti n'a reçu d'agrément et nous ne le ferons pas avant que cette loi (sur les partis) ne soit adoptée définitivement (au Parlement) et promulguée», a déclaré M. Ould Kablia à la presse en marge de l'inauguration de la 2e rocade sud d'Alger reliant la ville de Zéralda à celle de Boudouaou. «Il faut attendre que cette loi soit promulguée parce qu'elle contient tous les éléments d'appréciation pour agréer ou refuser la création d'un parti» a-t-il expliqué. Le ministre de l'Intérieur a ajouté que la loi en question «donne plus de droits à ceux qui veulent créer des partis dans la mesure où elle offre la possibilité d'introduire un recours contre la décision du ministère de l'Intérieur» en cas de refus de l'agrément. M. Ould Kablia avait affirmé récemment que cinq ou six partis politiques pouvaient remplir les conditions pour l'obtention de l'agrément. «Il existe 5 ou 6 partis politiques qui peuvent remplir les conditions pour l'obtention d'un agrément, même si nous n'avons pas encore étudié leurs dossiers contre une quarantaine qui, non seulement, ne remplissent pas les conditions mais n'ont pas la consistance nécessaire pour s'ériger en parti» avait-il dit.

Des postes médicaux militaires pour la prise en charge des accidentés de la route

Plusieurs postes avancés de secours et de prise en charge médicale rapide des victimes d'accidents de la route, relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), ont été mis en place sur le réseau routier du Sud-ouest du pays, a indiqué mardi le général-major Omar Tlemçani, adjoint du commandant de la 3ème région militaire à Bechar. Ces postes de secours sont localisés en divers points des RN 6 et 50, reliant respectivement Bechar à Adrar et Bechar à Tindouf, a précisé le général-major Tlemçani, à l'ouverture des travaux de la 6ème journée médico-chirurgicale de la 3e RM. Leur installation dans ces zones du grand Sud, s'inscrit dans le cadre des efforts des services de la santé militaire visant l'amélioration des conditions de prise en charge médicale des victimes de la route, a-t-il ajouté. Selon la Protection civile, 16 décès et 282 blessés ont été enregistrés, depuis le début 2011, dans des accidents de la route survenus sur ces axes routiers.



Deux harragas découverts dans un conteneur au port de Annaba



Deux mineurs candidats à l'émigration clandestine ont été arrêtés dans la nuit du lundi à mardi au port d'Annaba après avoir été découverts cachés dans un conteneur, a-t-on appris d'une source douanière. Ils ont été découverts lors d'une opération de contrôle de conteneurs vides devant être embarqués sur un navire de la compagnie nationale algérienne de navigation qui devait appareiller à destination de la France, a précisé la même source. Agés de 15 et de 16 ans, les deux adolescents, originaires de la wilaya d'Annaba, ont été présentés dans la journée devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, a-t-on ajouté de même source.

Dixit

Amar Ghouli :



«De nouveaux espaces et infrastructures économiques seront créés tout au long de la nouvelle autoroute, appelée à terme à favoriser le développement local dans les zones desservies.»

Décès de l'ex-libéro de charme, Djamel Keddou



L'ancien footballeur international algérien, Djamel Keddou, est décédé mercredi matin après une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches Keddou, qui a été hospitalisé pendant plusieurs semaines dans la capitale française, Paris, a été rapatrié sur Alger, le 29 octobre dernier, où son état ne s'est pas amélioré, ce qui a nécessité, de nouveau son hospitalisation. Victime lundi de deux attaques cardiaques durant les dernières 48 heures, l'ex-international a sombré dans un coma profond, avant de rendre l'âme. Keddou, 59 ans, celui qu'on surnomme "le libero de charme du football algérien", avait fait toute sa carrière de joueur à l'USM Alger, avec laquelle il avait remporté la première Coupe d'Algérie des Rouge et Noir en 1981. Ses qualités intrinsèques lui ont permis de porter les couleurs de l'équipe nationale à 40 reprises (2 buts). Il avait remporté, notamment, la médaille d'or, lors des jeux méditerranéens de 1975 à Alger, sous l'ère de Rachid Mekhloufi. Il s'est reconverti en entraîneur dès la saison 1982-1983 avec l'USMA, avant de revenir au même club durant la saison 1987-1988, avec à la clé une Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad.. Keddou a également dirigé plusieurs clubs de l'Algérois, entre autres, la JSE Biar et l'ES Ben Aknoun.

20% des collégiens sont en surpoids

Une enquête sur le surpoids, l'obésité et les facteurs associés au surpoids chez les élèves du cycle moyen scolarisés dans 21 collèges de la capitale a révélé que 20% des élèves des deux sexes présentaient une surcharge pondérale. Cette première enquête du genre en Algérie, dont les résultats ont été publiés mardi à l'Institut national de santé publique à Alger, a été réalisée sur un échantillon de 15.616 élèves de 21 collèges d'enseignement public situés dans les communes d'El-Biar, Bouzaréah, Ben Aknoun, Béni Messous, Dely Brahim et Hydra. L'étude vise à mettre en place une stratégie nationale de lutte contre l'obésité chez les enfants et à prévenir les maladies pouvant en découler à l'avenir comme le diabète, l'hypertension artérielle et les cardiopathies. Selon les résultats de l'étude, 20 % de l'échantillon sont en surpoids et 5 % sont obèses. Entre 20% et 30% de ces élèves risquent de devenir obèses à l'âge adulte, a affirmé le docteur Allam Farida, chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive et coordinatrice de l'enquête. 19 % des élèves de l'échantillon sont scolarisés en dehors de leur commune de résidence, ce qui les contraint à emprunter des moyens de transport et ne leur permet pas d'avoir une alimentation saine et équilibrée. Le docteur Allam a tiré la sonnette d'alarme sur la forte prévalence et l'importante progression des taux de surpoids et d'obésité chez les enfants.

ENLÈVEMENT DU CARDIOLOGUE À TIZI-OUZOU

La famille de l'otage contactée

Vingt-quatre heures après l'enlèvement d'Abdennacer Djellal, cardiologue, la population de Tizi-Ouzou n'arrête pas de commenter l'événement. Les rumeurs allaient bon train concernant, notamment, l'exigence d'une rançon pour la libération de l'otage.

PAR LOUNES BOUGACI

C

hose infirmée par des sources proches de la famille de l'otage. «*La famille a, certes, reçu un coup de fil de la part des ravisseurs mais non pour nce d'une rançon mais plutôt pour l'informer que Abdennacer Djellal bien entre leurs mains et qu'il se portait bien*», nous a confié, hier, une source proche de la famille. Il n'y a donc pas eu de demande de rançon. S'agit-il plutôt d'un enlèvement ayant pour but d'avoir recours aux compétences du cardiologue pour soigner un élément armé «*important*» qui serait malade ? Cette information était la plus véhiculée, hier, dans la région. Et on parle de l'émir du groupe terroriste sévissant dans la région d'Ath Douala, à savoir Ouramdane Mohand Ouramdane, plus connu sous le sobriquet d'El Khechkhach. Mais cette thèse ne pourrait pas tenir la route dès lors que d'autres informations font état de l'identification de ce dernier de la part de citoyens l'ayant aperçu lors de la perpétration de l'opération de rapt, avant-hier mardi, à 7 h du matin. Pour rappel, le cardiologue Abdennacer Djellal, la cinquantaine, était accompagné de son épouse et de ses enfants quand le véhicule qu'il conduisait était tombé dans un faux barrage dressé sur le chemin reliant Tizi-Ouzou à Ath Douala, plus exactement entre le village Aguemoun et le chef-lieu de la commune d'Ath Aïssi. Le véhicule a, alors, été arrêté par les terroristes qui ont retenu pour quelques minutes toute la famille avant de relâcher l'épouse et les enfants d'Abdennacer Djellal en gardant ce dernier avec eux. Juste après, la voiture de l'otage a été retrouvée au niveau du lieu-dit Tala Bounane. Il s'agit d'un endroit où sévissent beaucoup les terroristes qui ont assassiné Matoub Lounès en 1998. Il y a six mois, dans ce même endroit, le jeune frère d'un commerçant a été aussi enlevé dans la même place. Contrairement à d'autres localités de la wilaya, ici, les terroristes agissent même en plein jour puisque les deux kidnappings en question ont été enregistrés dans la journée.

Une première

L'enlèvement du cardiologue Abdennacer Djellal a surpris tout le monde à Tizi-Ouzou car, depuis le début du phénomène des enlèvements dans la wilaya, les cibles choisies par les groupes armés sont les entrepreneurs et les commerçants. C'est la première fois qu'un médecin tombe dans ce genre de traquenard. Aussi, il y a lieu de souligner que ce rapt intervient après une accalmie relativement longue, particulièrement dans cette partie de la Kabylie. Mais, en même temps, il faut rappeler que plusieurs actions terroristes ont eu lieu sur la route reliant le chef-lieu de la commune d'Ath Aïssi à la ville de Tizi-Ouzou. Plusieurs raisons peuvent justifier le fait que les terroristes agissent régulièrement dans cette zone. L'émir du groupe terroriste qui sévit dans cette région, en l'occur-



La Kabylie refuse de continuer à trembler pour ses enfants.

rence Ouramdane Mohand Ouramdane dit El Khechkhache, est originaire du village Tighzert. Aussi, selon des sources concordantes, il existerait d'autres éléments du même groupe qui serait, également, originaires d'un des villages de la daïra d'Ath Douala. Ces derniers bénéficient de complicités locales leur facilitant leurs déplacements ainsi que leur approvisionnement en denrées alimentaires. En 2010 et 2011, plusieurs citoyens ont été arrêtés par les services de sécurité dans la daïra d'Ath Douala après des enquêtes ayant démontré leur implication dans des réseaux de soutien aux terroristes.

Des complicités certaines

Par ailleurs, il y a lieu de relever que les ravisseurs ne pourraient aucunement agir sans ces complicités. Autrement, comment expliquer le fait qu'ils aient des informations précises concernant la situation matérielle de leurs victimes ainsi que les mouvements de ces dernières ? Avec le kidnapping avant-hier mardi d'Abdennacer Djellal, le nombre de citoyens enlevés dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2004 s'élève à soixante-cinq. Le phénomène est apparu pour la première fois dans la daïra de Maâtka, vingt-cinq kilomètres au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou. Par la suite plusieurs autres actions similaires ont été enregistrées dans la même daïra. A l'époque, Maâtka était qualifiée de «*capitale des kidnappings*» tant elle était la seule localité où ce genre d'actions étaient signalées. Mais plus tard, le phénomène a touché d'autres localités comme Boghni, au sud de la wilaya, Tigzirt au nord, Fréha, Azazga, Ath Douala... Les opérations d'enlèvement se suivaient et se ressemblaient au départ. Mais il y a un peu plus d'une année, ce genre d'agression visant des commerçants et des entrepreneurs aisés, a connu des réactions de la part de la population via les comités des villages. C'est la région d'Iflissen qui a été la première à s'organiser suite au rapt ayant visé le propriétaire d'un restaurant il y a une année et demie. Une mobilisation sans précédent a vu le jour dans la région et les citoyens ont observé plusieurs actions afin d'exiger des ravisseurs la libération de leur compatriote sans condition. La mobilisation de la population d'Iflissen avait payé

puisque soixante-douze heures plus tard, le restaurateur a été libéré sain et sauf et sans versement de rançon. Cette réaction a fait, par la suite, tache d'huile. A Boghni, à Ath Douala, à Fréha, etc., les enlèvements enregistrés n'ont pas laissé la population indifférente. A chaque fois qu'un enlèvement a été signalé, des actions de rues et des manifestations sont organisées à l'instigation des comités des villages pour dénoncer ces pratiques et exiger la libération des otages. Depuis le

début du phénomène des kidnappings, un seul otage a perdu la vie. Il s'agit de l'entrepreneur Hend Slimana qui a tenté d'échapper à ses ravisseurs qui lui ont tendu un faux barrage près d'Aghribs, où se trouve son village natal. Les terroristes ont alors ouvert le feu sur lui le tuant sur le coup. La victime était venue passer la fête de l'Aïd en compagnie de ses parents.

L. B.

SOUS LA PLUME

Lieu maudit

PAR SORAYA HAKIM

L

a Kabylie renoue encore une fois avec les rapt. Les ravisseurs, qui enlevaient des entrepreneurs et commerçants, s'en sont pris à un médecin jouissant d'une excellente réputation aussi bien dans son village qu'à la ville des Genêts. Les kidnappings en Kabylie il y en a à la pelle, et l'on serait en droit de s'interroger pourquoi cet état de faits est

font prévaloir la loi de l'omerta sans doute par peur de représailles ? C'est beaucoup d'interrogations contre aucune réponse satisfaisante. La population des villages touchés par les rapt se sent abandonnée des autorités locales. Les services de sécurité peinent à lutter efficacement contre ce phénomène et se montrent impuissants face à la multiplication



La population des villages touchés par les rapt se sent abandonnée par les autorités locales. Les services de sécurité peinent à lutter efficacement contre ce phénomène.



de Beni Douala. Les premiers kidnappings opérés ont malheureusement connu une fin tragique. Depuis, à chaque enlèvement et où il est exigé une rançon, la population se soulève et se mobilise et, le plus souvent, cela porte ses fruits et c'est tant mieux ! Mais qui sont ces ravisseurs ? Appartiennent-ils à un réseau de la Cosa Nostra ? Arrive-t-on à chaque rapt à les démasquer pour les présenter devant le parquet de la cour de Tizi-Ouzou ? Sont-ils reconnus par certains citoyens qui

des demandes de rançons faramineuses pour la libération de leurs proches ? Qu'attendent les services de sécurité pour tendre des souricières et tenter de prendre les ravisseurs la main dans le sac ? Les traduire en justice et les condamner à une peine maximale pour l'exemple. La population vit dans la psychose après 60 rapt et se demande à qui le tour. La population de Kabylie a droit à la sérénité et à la sécurité comme tous les citoyens des autres régions du pays. Ni plus ni moins.

S. H.

LUTTE ANTITERRORISTE DANS LE SAHEL

L'Algérie explicite sa stratégie

Les travaux de la première réunion du groupe de travail sur le renforcement des capacités de lutte antiterroriste au Sahel, un mécanisme institué dans le cadre du Forum global de la lutte contre le terrorisme (FGTC), ont débuté hier à Alger, sous la coprésidence de l'Algérie et du Canada.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a plaidé pour une coopération "féconde" entre les Etats s'inscrivant dans l'effort de la communauté internationale pour débarrasser le monde des menaces du terrorisme et du crime transnational organisé. "Je suis persuadé que vos travaux constitueront un jalon supplémentaire dans la mise en place d'une coopération féconde entre nos Etats, qui s'inscrit elle-même dans l'effort de la communauté internationale pour débarrasser le monde des menaces du terrorisme et du crime transnational organisé et pour réunir les conditions d'un développement durable au profit de notre région", a-t-il indiqué. Le ministre s'exprimait dans une allocution lue en son nom par son chef de cabinet, Abdelaziz Sebaâ, à l'ouverture des travaux. Messahel a émis le souhait de voir les conclusions de cette rencontre s'inscrire dans l'objectif "partagé" d'assurer aux pays de la région du Sahel les conditions de sécurité et de stabilité, grâce, a-t-il dit, "à la convergence et à la conjugaison des efforts de la communauté internationale qui demeurent une condition primordiale du succès de la lutte contre le terrorisme".

A cet égard, le ministre délégué a relevé que le mandat du groupe "s'insère parfaitement dans la définition du contenu du partenariat, tel que défini à Alger, en septembre dernier", puisqu'il porte, a-t-il précisé, sur "l'un des créneaux les plus importants dont il a été convenu, à savoir le renforcement des capacités que nous considérons comme un agrégat important de la mobilisation et l'amélioration des capacités nationales et régionales dans la lutte contre le terrorisme". Rappelant que l'Algérie a soutenu l'initiative américaine de créer ce forum et qu'elle continuera de l'appuyer et de contribuer à sa réussite, Messahel a fait remarquer que la lutte antiterroriste, pour qu'elle soit complète et efficace, "doit porter sur les leviers sur lesquels il s'appuie et dont il se nourrit". Il a mentionné notamment les "connexions avérées" avec le crime transnational organisé qui servent de source de financement principale aux groupes terroristes dans la région. "En même temps, nous ne devons pas oublier que la pauvreté, au-delà de sa négation des droits humains élémentaires, est également une menace pour la cohésion des populations qui ont toujours cultivé les valeurs de tolérance et de paix", a-t-il souligné.

De ce fait, Messahel a estimé que la réunion à Alger du groupe de travail sur le Sahel est "significative de la prise de



Les armes libyennes évanouies dans la nature font craindre une recrudescence des actes terroristes.

conscience des menaces qui pèsent sur notre région et qui consistent dans la menace terroriste, le crime organisé transnational et la pauvreté". Pour cela, il a plaidé pour un partenariat efficace entre les pays de la région et les partenaires extra-régionaux pour dégager un ensemble de principes qui régissent et structurent ce partenariat recherché. Il s'agit, a-t-il expliqué, de «l'indivisibilité de la sécurité et du développement, de la complémentarité entre les différentes stratégies et approches pour le sahel, ainsi que de la primauté de l'appropriation qui stipule que les Etats de la région sont les premiers responsables de la sécurité individuelle et collective de leurs pays».

Rezzag Bara : «Accentuer la sécurité des frontières»

Le conseiller auprès du président de la République, Rezzag Bara, a appelé la communauté internationale à une prise de conscience pour faire face à la menace terroriste. "Il s'agit aujourd'hui de mettre en place des programmes concrets visant à développer les capacités des pays concernés par la lutte antiterroriste, et de la nécessité pour la communauté internationale de prendre conscience de l'ampleur de cette menace transnationale", a déclaré Rezzag Bara. Et d'ajouter que le Sahel "doit être aujourd'hui une région d'intérêt central pour toute la communauté internationale lorsqu'il s'agit de la lutte contre le terrorisme transnational".

"Dans notre région du Sahel, cette évolution est de plus en plus préoccupante, notamment à la lumière de la prolifération des armes suite à la crise en Libye et le recours à la prise d'otages d'humanitaires ou de ressortissants étrangers par des groupes terroristes", a-t-il encore précisé. Pour le conseiller du Président, le Forum global de la lutte contre le terrorisme est destiné à "mobiliser, de manière approfondie, les capacités de tous les Etats dans la lutte contre le terrorisme dans un cadre civil". Il a évoqué, à cet égard, la sécurité transfrontalière, considérant que la région du Sahel a besoin d'une "accentuation" de leurs capacités pour "assurer la sécurité des frontières des pays de la région face à la menace terroriste, au crime organisé et à

tous genres de trafic". "Il y a également l'importante question de la coopération et de l'entraide judiciaire et la lutte contre le financement du terrorisme et toutes les formes par lesquelles ce financement se transmet, y compris la question de la prohibition et de la criminalisation des rançons", a-t-il mentionné, tout en insistant sur "la coopération entre les services de police et l'engagement communautaire qui implique une prévention contre la radicalisation de l'endoctrinement par l'appel à la solidarité entre les comités locaux et les organisations de la société civile contre ce fléau".

Daniel Benjamin : «Le FGTC, catalyseur de la lutte antiterroriste au Sahel»

L'ambassadeur américain, Daniel Benjamin, a appelé le groupe du travail Sahel du Forum global de la lutte contre le terrorisme à apprendre des uns et des autres et à travailler ensemble à bâtir la coopération et la capacité de faire face à la menace terroriste dans la région. "Nous savons que ce qui peut être adapté à un pays ne peut pas l'être à un autre. Mais nous pouvons apprendre beaucoup des uns et des autres alors que nous travaillons ensemble à bâtir la coopération et la capacité de faire face à la menace terroriste dans la région", a-t-il souligné, à l'ouverture des travaux de la conférence d'Alger.

L'ambassadeur américain, a dans ce sens, déclaré qu'à travers ce groupe de travail, espère avoir une vision plus claire des challenges de renforcement des capacités et des priorités dans la région.

Pour lui, il est évident que ce groupe peut jouer un rôle de catalyseur par rapport au nombre croissant des activités relatives à la lutte antiterroriste dans la région. L'ambassadeur américain a, également, estimé que même si le FGTC est constitué de 30 membres, il est, toutefois, engagé à faire contribuer les parties qui n'en font pas partie dans ses activités.

"Ceci est une étape critique pour bâtir un sentiment de propriété et de légitimité régionale dans la région nécessaire pour assurer le succès des groupes", a-t-il indiqué rappelant que maintenant la plateforme existe, la majorité du travail du

FGTC va se dérouler au niveau des cinq groupes d'experts.

Par ailleurs, l'ambassadeur américain a rappelé que le forum a été lancé par la secrétaire d'Etat américaine et le ministre turc des Affaires étrangères, le 22 septembre à New York. Le forum constitue une nouvelle plateforme informelle, a-t-il souligné, de lutte antiterroriste multilatérale qui va se concentrer sur l'identification des besoins civils critiques en terme de lutte antiterroriste, mobiliser l'expertise et les ressources nécessaires pour faire face à ce genre de besoins et développer la coopération globale.

L'UE prête à apporter son aide

Les partenaires extra-régionaux sont plus que jamais appelés à prêter main forte aux pays du champ (Algérie, Mauritanie, Mali, Niger) pour les aider à renforcer leurs capacités en matière de lutte contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne, a indiqué Manuel Lopez Blanco, coordinateur de la stratégie de l'Union européenne (UE) pour le Sahel.

"L'objectif est, donc, d'augmenter les capacités de ces pays à traiter cette menace, sur la base de leurs propres besoins, et ce, dans le respect des principes de l'Etat de droit, de la justice et des droits de l'homme" a-t-il précisé. "Il s'agit, en outre, d'échanger les informations et les renseignements de façon à identifier les voies et moyens à mettre en œuvre pour agir de façon collective contre cette menace", a-t-il ajouté au sujet de la réunion du groupe de travail sur le Sahel, soulignant que des aspects "très importants" liés à la sécurité et à l'efficacité de la lutte antiterroriste dans la bande sahélo-saharienne, seront également à l'ordre du jour de cette réunion.

Concernant le lien établi entre le groupe Boko Haram activant au Nigeria et AQMI, le responsable européen n'a pas écarté l'hypothèse d'une connexion entre ces deux organisations terroristes qui appliqueraient un "même agenda" et auraient une "coopération probable en matière d'entraînement, de facilitation de refuge et de déplacement de leurs éléments respectifs".

M. C.

ENSEIGNANTS ET ÉTUDIANTS EN COLÈRE

Alerte sur les campus !

Le malaise est de nouveau fort perceptible dans les universités algériennes. Certains campus sont, en effet, en ébullition ces derniers temps.

PAR KAMAL HAMED

Des grèves et des actions de protestations sont ainsi signalée ici et là, indiquant clairement que la tension pourrait aller crescendo dans les prochains jours et semaines. Cette situation de marasme est subie tant par les étudiants que par les enseignants. D'ailleurs, ces deux piliers de l'université ne cessent d'appeler la tutelle à agir dans le sens de la résolution des problèmes qui sont, à vrai dire, récurrents. En effet, si ces problèmes sont surtout d'ordre pédagogiques et socio-professionnels chez les enseignants, ils sont, pour les étudiants liés aux conditions d'hébergement et de restauration. Ainsi, les enseignants de l'université de Sétif ont décrété la grève pour exprimer leur ras-le-bol. Ce mouvement de débrayage qui a suscité une large adhésion, à en croire les représentants des enseignants, a été enclenché au début de la semaine et



La communauté estudiantine rencontre toujours d'énormes problèmes.

ne prendra fin qu'aujourd'hui. Les enseignants, qui ont ainsi réussi largement cette action de protestation, revendiquent avant tout l'amélioration des conditions d'enseignement, et n'ont pas manqué d'appeler à mettre fin à l'anarchie qui prévaut sur le plan pédagogique. A ce titre, ils ont dénoncé l'inertie dans laquelle végètent les laboratoires qui n'accomplissent guère les fonctions et tâches pour lesquels ils ont été créés. De plus, les enseignants ont levé le voile sur un grave problème puisqu'ils ont dénoncé l'existence fictive

de nombre de laboratoires qui n'existent, selon leurs dires, que sur papier. La mauvaise gestion n'est pas en reste puisque les grévistes pointent un doigt accusateur sur l'administration qui serait à l'origine du marasme qui règne sur ce grand campus. Népotisme et passe-droits semblent être érigés en mode de gestion à l'université Ferhat-Abbas. Le constat est, donc, accablant, ce d'autant qu'il est l'œuvre des deux syndicats à l'origine de cet appel au débrayage. En effet, et cela est incontestablement une première, le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) et le Syndicat des enseignants du supérieur affilié à l'UGTA sont les initiateurs de cette grève. Preuve que le marasme est à son comble. Dans d'autres universités du pays, il y a eu des arrêts de l'activité pédagogique en guise de protestation contre certains dysfonctionnements.

«Un large débat est grandement nécessaire

afin de pouvoir, d'une part, comprendre les causes fondamentales à l'origine de cette situation, d'autre part, discuter de la pertinence de continuer à "prendre en otage" l'avenir de l'université à cause de l'absence patente d'un véritable projet de construction d'une université publique performante impliquant les pouvoirs publics et les différents acteurs, à l'intérieur et à l'extérieur de l'université », a récemment indiqué Abdemalek Rahmani, le coordinateur national du Cnes dans une déclaration à la presse. Cette grogne n'est pas uniquement l'apanage des enseignants puisque ça gronde aussi chez les étudiants. Ces derniers font face, comme c'est le cas chaque année, à d'inextricables problèmes. Et celui de l'insécurité n'est pas, assurément, des moindres puisqu'il se pose avec acuité chaque année. En effet, l'insécurité qui prévaut dans les universités et les résidences universitaires préoccupe au plus haut point la communauté estudiantine. Il y a juste quelques jours, une étudiante, résidente à la cité universitaire d'Ouled Fayet à Alger, a été agressée dans sa chambre et failli être violée par son agresseur ! Ce dernier a réussi à s'infiltrer jusque dans la chambre de l'étudiante, ce qui prouve que les dispositions de sécurité sont inexistantes. D'où le courroux des résidentes qui ont saisi, une fois de plus, la tutelle sur ce grave dysfonctionnement. Les étudiants, qui vivent déjà dans des conditions déplorables ont vivement protesté contre le pis-aller de la tutelle et menacent d'initier des actions de protestations d'envergure pour se faire mieux

CLÔTURE DU SOMMET DE DOHA (QATAR)

Consensus autour d'un prix «équitable» du gaz

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le premier sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) a achevé ses travaux, à Doha, en appelant à un prix de gaz "plus équitable". Dans la déclaration finale du sommet, le FPEG, dont les pays membres contrôlent près de 70% des réserves mondiales, a souligné "le besoin de parvenir à un prix équitable pour le gaz naturel, basé sur une indexation" aux prix du pétrole. La déclaration souligne la nécessité de parvenir à une parité entre les prix du gaz et du brut pour mettre fin aux disparités entre les cours de ces deux produits énergétiques. Les participants au sommet ont, également, relevé "l'importance des contrats gaziers à long terme pour parvenir à un mécanisme équilibré de partage des risques entre producteurs et consommateurs". Le Forum appelle, en outre, au "renforcement de la coopération entre ses Etats membres et les pays consommateurs, notamment en matière de technologie". Le président Bouteflika avait souli-

gné, dans son discours lors du sommet, l'importance des "stratégies gazières et des longs délais d'amortissement ainsi que la question subséquente du maintien des contrats à long terme dans le commerce du gaz". Le président de la République a souligné, par la même occasion, "la nécessité de réunir les conditions d'un partage équitable de risques entre pays producteurs-exportateurs et consommateurs à même de favoriser le développement de nouveaux projets gaziers". Dans son discours d'ouverture du sommet, l'émir du Qatar, cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani, s'est plaint des disparités entre les prix du pétrole et du gaz malgré une augmentation de la consommation de gaz ces dernières années. Il a estimé "illogique" que les écarts entre les prix du pétrole et du gaz augmentent en faveur du pétrole, précisant qu'il "ne souhaite pas un contrôle de la production pour influencer les prix". "La défense des intérêts des pays producteurs ne se fera pas aux dépens des pays consommateurs", a-t-il assuré. "Il y

a un besoin urgent de parvenir à la stabilité de l'industrie du gaz naturel (...), qui manque encore d'un prix équitable" sur le marché mondial, a déclaré, de son côté le ministre égyptien du Pétrole, Abdallah Ghorab. Le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, qui devait représenter l'Iran, aurait, quant à lui, "voulu être ici mais il n'a pas pu venir", a indiqué son ministre du Pétrole Rostam Ghasemi. Le représentant iranien a critiqué les taxes imposées par les pays occidentaux sur les importations d'énergie. Ces taxes imposées par les pays consommateurs "vont faire dérailler le marché énergétique", a-t-il averti, ajoutant que la dépréciation du dollar, monnaie d'échange des produits énergétiques, avait "négativement affecté l'économie mondiale". Outre Oman, admis dimanche, le FPEG regroupe l'Algérie, la Bolivie, l'Egypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago et le Venezuela.

L. B.

IL EST DERRIÈRE PLUS DE 90% DES ACCIDENTS DOMESTIQUES

Gaz butane, ce tueur silencieux !

PAR AHMED BOUARABA

Depuis le début de l'année en cours, 5 accidents liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel ont été enregistrés à travers les wilayas d'Alger, Tipaza et Boumerdès. Ces sinistres ont engendré le décès d'une personne et des blessures à 4 autres, à en croire les chiffres communiqués par la Société de distribution d'Alger (SDA), une filiale de Sonelgaz. Pis encore, ces sinistres n'endeuillent que la classe pauvre de la société, à savoir celle ne disposant pas de gaz de ville. Selon le directeur technique de la SDA d'Alger «tous les accidents sont dus essentiellement au gaz butane faute d'aération», mais aussi faute de moyens. Outre ceux qui n'ont que le gaz butane pour faire face aux longues nuits hivernales, les habitants des anciennes cités, notamment, ne semblent être en reste du risque d'accidents, voire de mort. Ainsi, «plus de 90% des accidents, fuites et explosions de gaz naturel ont pour causes la vétusté des installations intérieur en premier lieu», souligne le responsable, qui animait, hier à Alger, une conférence de presse portant sur «la pré-

vention des accidents liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel». L'absence de l'entretien des appareils et leur mauvais montage ainsi que le comportement imprudent de certains citoyens sont également des causes non moins importantes. «Malheureusement, la clientèle transforme les installations» lors des opérations d'extension, de démolition ou de construction des domiciles, a déploré le conférencier. Il a, à cet effet, mis en exergue que «le citoyen peut solliciter nos agents pour écarter les risques».

Que faire ? Le harangueur a insisté que «l'utilisateur est responsable de l'entretien courant et de l'utilisation de l'ensemble de l'installation intérieure», et de poursuivre que le client est également responsable de «tout appareil que vous installez vous-même ou que vous faites installer ainsi que tous les travaux que vous faites réaliser». Notons que cette conférence a été organisée la veille de lancement d'une campagne de sensibilisation à l'égard de ces risques. Des portes ouvertes aux niveaux des agences ainsi que la distribution de dépliants et brochures sont également au menu de cette compagnie. Il faut dire que ce phénomène ne touche pas

que la capitale et ses environs mais aussi tout l'ensemble du pays, notamment les zones rurales. Il ne se passe pas une année sans que les services de la Protection civile n'évacuent des morts dus au monoxyde de carbone. A l'approche de chaque période hivernale, une recrudescence des incendies ou des intoxications dus au gaz naturel est constatée dès les premiers grands froids, soit entre octobre et février.

On compte, malheureusement, rarement une seule victime. Le plus souvent, c'est toute une famille, parents et enfants. Rappelons que 3 personnes sont décédées et 21 autres ont été blessées dans une explosion survenue, la semaine écoulée, dans une maison individuelle à Oum El Bouaghi. Une fuite de gaz était à l'origine de cette déflagration qui a entièrement détruit l'habitation en question. Deux jours après, 3 autres personnes d'une même famille, un enfant de 8 ans, un adolescent de 15 ans et un jeune homme de 18 ans, ont trouvé la mort dans cette wilaya, asphyxiées par l'inhalation de gaz naturel. C'est dire que le gaz naturel, qui est un gaz inodore et inodore, est incontestablement un tueur silencieux.

A. B.

CONSEIL DE LA NATION

La loi de finances 2012 adoptée

Le texte de loi de finances pour 2012 a été adopté, hier, par les membres du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par M. Abdelkader Bensalah, président du Conseil, en présence du ministre des Finances, M. Karim Djoudi. Le texte, adopté à l'unanimité, propose une série de mesures socio-économiques visant à développer l'entreprise et l'investissement, notamment à travers l'allègement de la fiscalité au

profit des PME. Ces mesures s'articulent autour des recommandations issues des travaux de la Tripartite du 28 mai dernier. Le budget de l'Etat pour 2012 est basé sur un baril de pétrole à 37 dollars pour le prix de référence fiscale et à 90 dollars pour le prix du marché, un taux de change de 74 DA pour un dollar, une croissance de 4,7% et une inflation de 4%. Il prévoit, sans l'introduction de taxes substantielles, des dépenses de 7.428 mil-

liards de DA (mds DA) et des recettes de 3.455,6 mds de DA, soit un déficit budgétaire représentant 25,4% du PIB, contre un déficit prévisionnel de 34% pour 2011. Les recettes de la fiscalité ordinaire prévues pour 2012 sont de 1.894 mds DA alors que la fiscalité pétrolière prévue est de 1.561,6 mds DA. Plus d'un sixième des dépenses, soit 1.300 mds de DA est consacré aux dépenses sociales et de solidarité nationale.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ÉMIGRATION CLANDESTINE...

Les mises au point de Hamel

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a réitéré lundi dernier à Ghardaïa la détermination du corps de la Sûreté nationale à lutter «avec fermeté» contre le crime sous toutes ses formes et à préserver les biens et le citoyen. Au cours de sa visite dans cette wilaya, le DGSN a affirmé que le corps de la Sûreté «a dépassé le rôle de maintien et de rétablissement de l'ordre en s'orientant vers la gestion démocratique des mouvements de foules, dans le but de préserver le citoyen».

Il a, également, mis l'accent sur la nécessité de mise en place d'une police de proximité, professionnelle et performante, dans le but de créer «un espace de confiance entre le citoyen et la police». Au cours de sa rencontre avec les cadres et responsables de police des wilayas d'El Oued, Ouargla et Ghardaïa, le premier responsable de la DGSN a souligné que «la primauté des lois est la base du comportement de l'agent de police». Lors d'un point de presse animé en marge de cette visite, le général-major a affirmé que l'exercice du corps de la police est en nette progression, dans le cadre de la loi qui, a-t-il dit, «interdit tout dépassement». Au volet du maintien de l'ordre public, le DGSN a rassuré que les nouvelles stratégies, mises place par les services de police depuis janvier 2011, ont apporté leurs fruits. Ces stratégies, a-t-il expliqué, sont «basées sur le dialogue et la gestion démocratique des mouvements de foules». S'agissant de la sécurité routière, Abdelghani Hamel, a mis en note que ses services mènent une lutte sans merci pour mettre un terme aux comportements de certains automobilistes, à l'image de l'excès de vitesse et autres.

Contrôle «rigoureux» aux frontières

Au sujet de l'émigration clandestine, le général-major Hamel a affirmé que les services de police, conscients de cette menace, n'épargnent aucun effort pour neutraliser ces réseaux et endiguer les crimes transfrontaliers. Le chef de la police a, dans ce sens, fait savoir qu'une brigade régionale de lutte contre l'émigration illégale, basée dans la wilaya de Ghardaïa, devra bientôt renforcer les services de la sûreté de wilaya. De son côté, le directeur de la police des frontières (DPF) au niveau de la DGSN, a rassuré que le passage par les frontières algériennes est soumis à la législation. Répondant à une question, le DPF a rappelé que l'entrée au pays par des passages hors ceux officiels est une infraction aux lois de la République, la classant dans la colonne de l'émigration clandestine. Le contrôle aux frontières algériennes est «rigoureux», a conclu ce responsable.

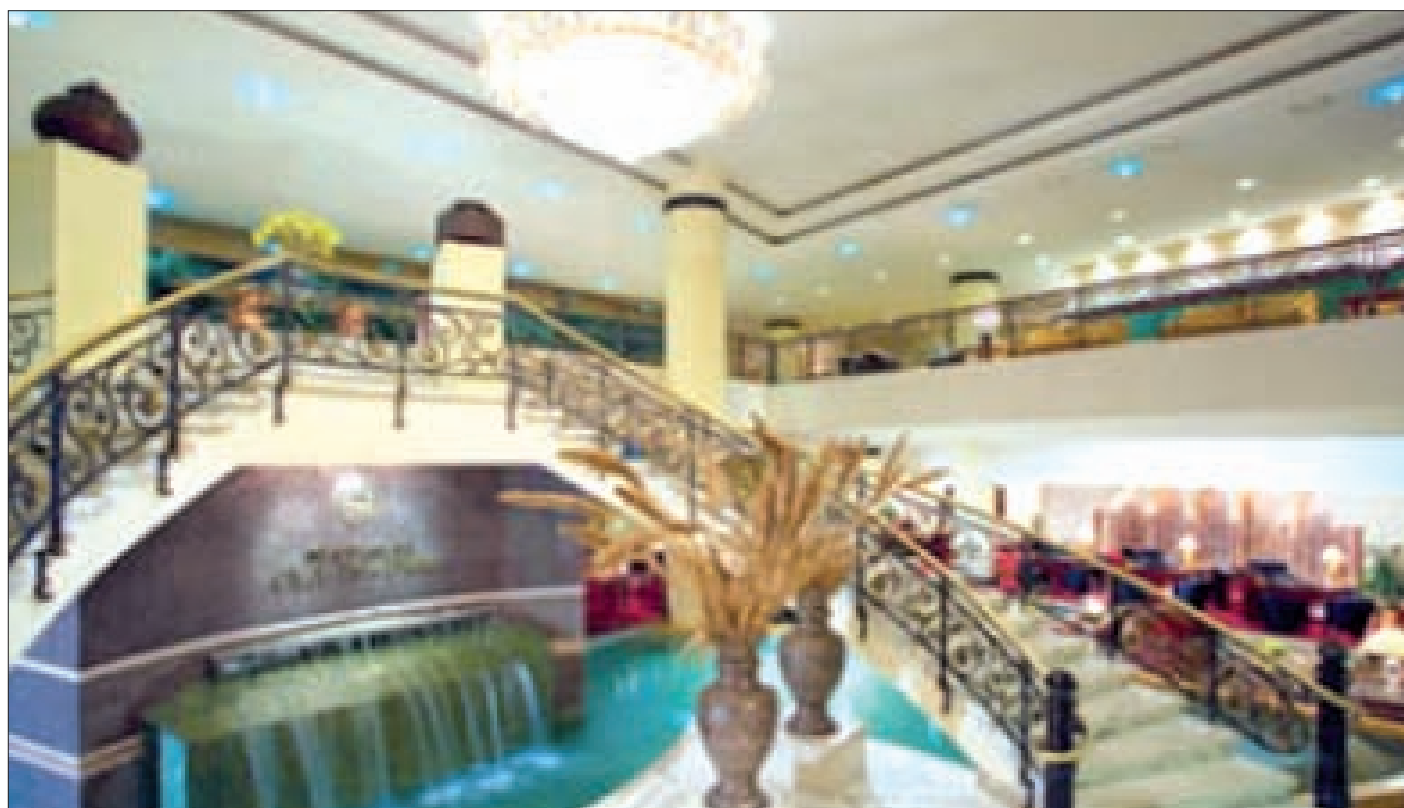
A. B.

6^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL HÔTELLERIE ET RESTAURATION

Faire appel aux compétences nationales

«Il faut absolument encourager la production nationale en utilisant les moyens locaux et faire appel aux compétences nationales et au savoir-faire des ingénieurs algériens», a notamment déclaré, hier à l'hôtel Hilton, Mme F. Goucem, commissaire du Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités prévu du 22 au 24 novembre courant sur l'esplanade de l'hôtel Hilton.

PAR AMAR AOUIMER



Au cours de cette conférence de presse animée conjointement avec Omar Bedrane, l'organisateur du Salon international de la propreté et de l'hygiène (Propal- Propre Algérie), M. Goucem a mis en relief la nécessité de valoriser la vocation de la mise à niveau des entreprises sachant que le secteur du tourisme est en pleine expansion et progression.

Le tourisme est conçu comme une alternative aux hydrocarbures et le Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT) prévoit le développement et la promotion des secteurs du tourisme et de l'environnement.

Il s'agit, donc, de promouvoir les investissements dans le domaine du

tourisme et l'apport de l'Agence nationale du développement es investissements (ANDI) est un acteur important dans les activités de dynamisation du tourisme en Algérie, selon la conférencière.

Celle-ci précise que la prise de conscience collective devra permettre le réveil des responsables concernés, lesquels ne manqueront pas d'aller loin dans les opérations de développement des prestations de services et dépasser, ainsi, le stade des discours et des théories. Car, la professionnalisation des opérateurs économiques algériens devient impérieuse, notamment en intensifiant la formation des personnels et en perfectionnant les ressources humaines. «Il s'agit d'un lourd dossier, certes, mais l'acquisition des technologies

et du savoir-faire est primordial et pour avancer et progresser», a-t-elle ajouté. Les promoteurs de Siel 2011 soulignent que «la naissance du Siel marquait la volonté de ses organisateurs d'accompagner la relance encore balbutiante du secteur du tourisme et de l'hôtellerie, longtemps promis à jouer les premiers rôles dans la stratégie de diversification des exportations de l'Algérie, en se mettant au service de l'émergence d'un marché structuré des équipements». Aussi, ils indiquent que leur objectif actuel «consiste à faire de cet événement, strictement professionnel, l'un des instruments de la mise à niveau des structures existantes voulue par les pouvoirs publics et aider les opérateurs et les investisseurs à travailler dans le respect

des normes».

Les promoteurs de cet événement rappellent que «le programme validé par le Conseil des participations de l'Etat en mars 2011 consacre un budget de l'ordre de 49 milliards DA à la mise à niveau et la modernisation de 45 structures hôtelières relevant du portefeuille de Gestour, tous types confondus (hôtels urbains ou climatiques, complexes balnéaires, stations thermales...».

A. A.

AU PLUS BAS EN CINQ SEMAINES

L'euro se stabilise face au dollar

L'euro était stable face au dollar hier, après s'être brièvement enfoncé sous 1,35 dollar, tombant à un plus bas en cinq semaines et demie, toujours sous pression alors que persistent les craintes d'une contagion de la crise de la dette au sein de la zone euro. L'euro valait 1,3532 dollar contre 1,3536 dollar mardi. Il est tombé hier à 1,3429 dollar, son niveau le plus faible L'euro reculait également à 103,99 yens contre 104,31 yens mardi soir. L'euro est même tombée hier à 103,41 yens, son niveau le plus faible depuis le 10 octobre. Le dollar baisse face au yen à 76,88 yens contre 77,05 yens mardi soir. De son côté, la monnaie américaine a été soutenue par la publication mardi de bons indicateurs avec notamment des ventes de détail qui ont progressé de 0,5% en octobre aux Etats-Unis. Le dollar a peu bougé après l'annonce hier du maintien par la Banque centrale du Japon de son taux directeur au jour le jour dans la fourchette de 0,0 et 0,1%. La livre britannique baissait face à l'euro à 85,78 pence pour un euro, comme face au billet vert à 1,5765 dollar, alors que le taux de chômage britannique a grimpé à 8,3% sur les trois mois achevés en septembre, battant un nouveau record depuis 17 ans. Le franc suisse se stabilisait face à l'euro à 1,2388 franc suisse pour un euro, et baissait légèrement face au billet vert à 0,9160 franc suisse pour un dollar, après être tombé à 0,9224 franc pour un dollar, un plus bas depuis le 10 octobre. L'once d'or valait 1.773,81 dollars contre 1.785 dollars mardi soir.

R. E.

INVESTISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Une préoccupation pour le Sud

PAR RYAD EL-HADI

La création d'un conseil local pour la promotion de l'investissement et la poursuite des efforts pour le développement de l'agriculture dans le sud du pays, figurent parmi les principales recommandations des assises régionales sur le développement local qui ont pris fin mardi soir à Béchar. Les participants à ces assises, regroupant les wilayas de Béchar, Tindouf et Adrar, ont proposé lors de ces assises, l'augmentation des enveloppes allouées aux assemblées populaires communales (APC) pour leur permettre de réaliser des projets d'investissement et répondre aux besoins socio-économiques, en croissance permanente, des populations locales. La promotion des investissements, notamment publics, dans les wilayas du Sud nécessite également la création d'un fonds local, placé sous l'autorité des walis, pour financer les surcoûts pouvant survenir pendant la réalisation des projets. La création de nouvelles zones industrielles et d'activités ainsi que la pérennité des projets d'extensions touristiques et leur renforcement permettront, selon les participants, d'effectuer un «saut qualitatif» en matière de promotion de l'investissement dans les wilayas du sud-ouest et le reste du pays.

Selon les responsables de l'exécutif, les élus locaux et les délégués du mouvement

associatif qui ont animé les quatre ateliers de ces assises, le développement socio-économique dans le sud du pays «nécessite des dotations financières importantes et un encadrement qualifié capable de gérer la réalisation des projets». Il est, désormais, impératif, selon eux, d'adapter les programmes de développement et d'investissements publics aux besoins et aux particularités de ces régions par la concertation avec les représentants des habitants avant le lancement de tout projet. Concernant la réalisation des projets, les participants ont préconisé la réduction des prix des matériaux de construction par la subvention de leur transport à partir des régions du nord, ainsi que le renforcement de l'outil local de réalisation, notamment par la mise à niveau des bureaux d'études privés et publics. Ils ont recommandé aussi un allègement des procédures d'accès aux marchés publics, surtout au profit des jeunes promoteurs, et la création d'antennes locales de la Commission nationale des marchés publics. Le développement local dans les wilayas du Sud exige, par ailleurs, une plus grande exploitation des richesses souterraines et une équité dans la répartition de la fiscalité pétrolière entre les régions du pays, selon les participants.

S'agissant du développement de l'agriculture dans le sud du pays, il a été recommandé la promotion de l'irrigation agricole par l'utilisation des énergies renouve-

lables tels que le solaire et l'éolien, et la préservation du système d'irrigation traditionnel des foggaras par un texte de loi. Avant de se lancer à investir dans ce créneau, il est indispensable, d'après eux, de réaliser des études techniques pour la localisation et l'évaluation des ressources hydriques disponibles, et la vérification du degré de fertilité des terres. Pour atteindre le niveau escompté dans le secteur de l'agriculture, qui s'est avéré prometteur dans les régions du Sud au cours des dernières années, les participants ont appelé à l'accélération de la mise en oeuvre des programmes de soutien et de crédits agricoles par la lutte contre la bureaucratie qui pénalise les agriculteurs. Ils ont souligné, également, la nécessité de mettre en place des mécanismes pour assainir le foncier agricole dans le Sud et la réduction du prix de l'électricité utilisée dans l'activité agropastorale dans ces régions réputées pour l'élevage camelin.

Les travaux de ces assises régionales, deuxième du genre après celles tenues dimanche dernier à Ouargla dans le cadre des concertations nationales sur le développement local, se sont déroulés en quatre ateliers portant sur des thèmes liés directement au développement local et à l'amélioration de la gouvernance des collectivités locales.

R. E.

TISSEMSILT

Dépôt de 1.211 dossiers d'exploitation des terres par concession

La commission du foncier agricole de Tissemsilt a étudié, jusqu'à la fin du mois d'octobre dernier, 1.211 dossiers inhérents à la reconversion d'exploitation des terres agricoles par la concession, a indiqué le directeur de l'Office de wilaya des terres agricoles.

L'opération d'étude de ces dossiers enregistre un taux d'avancement appréciable au niveau des subdivisions territoriales de la Direction des services agricoles.

Le nombre d'agriculteurs concernés par la reconversion des terres agricoles par concession relevant des domaines publics par droit de jouissance permanent est estimé à 1.489 fellahs activant dans 551 exploitations agricoles individuelles et collectives (EAC et EAI) réparties sur tout le territoire de la wilaya. 1.031 fellahs ont signé depuis la fin du premier trimestre de cette année des cahiers de charge pour l'opération de reconversion.

L'Office de wilaya des terres agricoles avait remis, la fin de l'année dernière, 27 contrats de concession au profit des agriculteurs de la région, a indiqué le même responsable.

D'autre part, des campagnes d'information et de sensibilisation ont été menées, tout le long de cette année, par l'Office en direction des fellahs des 22 communes de la wilaya pour expliquer les objectifs et l'essence de la loi relative à ce processus.

LAGHOUAT

Plantation de 48.000 arbrisseaux

Une campagne de plantation de 48.000 arbrisseaux de différentes essences a été lancée samedi dans le nord de la wilaya de Laghouat, selon la Conservation des forêts.

Une surface de 200 hectares dans les communes de Gueltat Sidi Saâd et El-Beïdha, dans le nord de la wilaya de Laghouat, est ciblée par cette opération de plantation d'arbrisseaux de pin et d'atriplex (el gatfa), et devra générer une centaine d'emplois saisonniers.

Selon la Conservation des forêts, cette opération de plantation, qui s'insère dans le cadre de la lutte contre la désertification, servira de brise-vents pour la partie Ouest de la commune de Gueltat Sidi Saâd et pour la région de Bougtif dans la commune d'El-Beïdha.

La même instance fait aussi état de la délimitation d'une réserve de 3.000 ha dans la région de Kheneg Leham, dans la commune de Gueltat Sidi Saâd, pour la protection du couvert végétal, notamment l'alfa, et de la faune locale composée, notamment, du lièvre, de l'outarde et de la perdrix. Un projet de correction fluviale par la mise en place de 1.000 m² de gabions le long de Oued-Touil se poursuit, à la satisfaction des fellahs de la région de Tegrama.

Les eaux ainsi retenues iront à l'irrigation des exploitations agricoles et aideront à l'impulsion de l'activité agricole dans la région.

APS

BOUMERDES, CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

Vaste programme pour la promotion du secteur

Actuellement, la wilaya de Boumerdès œuvre à réorganiser son secteur artisanal de sorte à promouvoir et revaloriser ses potentialités énormes, selon le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers.

PAR BOUZIANE MEHDI

"L'assainissement des listes des artisans de la wilaya, afin de déterminer la situation exacte de chacun d'eux, est la première mesure entreprise en la matière par notre structure", signale, à cet égard, M. Abdous Azzedine à l'APS.

La fin de cette opération s'est soldée par l'élection de l'assemblée générale de la chambre et de son bureau, avec la participation, pour la première fois, de près de 2.000 artisans. *"Cette tâche terminée, nous nous attèlerons à l'organisation et activation de l'ensemble des ateliers techniques et artistiques, parallèlement à la mise en œuvre d'un programme de travail pour accompagner les artisans, en leur fournissant, notamment, le cadre nécessaire pour l'acquisition d'une bonne formation"*, a poursuivi le même responsable.

Début 2012, ces mesures organisationnelles seront accompagnées sur le terrain par le "lancement des travaux de réalisation de la maison de l'artisanat de Boumerdès, dont le projet accuse un grand retard, à cause de *"l'indisponibilité d'une assiette adéquate pour son implantation"*, selon le même responsable. Selon la fiche



technique, outre de nombreux ateliers de travail, cette structure comprendra une multitude d'espaces d'exposition et de vente des produits et œuvres des artisans.

La même période verra également le lancement de la réalisation du centre de l'artisanat et des métiers de la ville de Dellys, qui sera dédié, selon ce responsable, *"à la réhabilitation du patrimoine et de l'artisanat locaux"*. Ce Centre aura aussi pour tâche, indique M. Abdous, *"d'organiser la profession au niveau de cette région historique, tout en fournissant aux artisans locaux un espace pour échanger leur savoir-faire et pour être formés aux nouvelles techniques artisanales introduites dans leurs métiers"*.

A ce propos, il a fait part d'une proposition introduite auprès du ministère de tutelle pour *"généraliser ce type de centres artisanaux au reste des daïras de la wilaya, au nombre de 9"*, a ajouté M. Abrous à l'APS. Une réflexion est également en cours pour l'ouverture d'un marché permanent au chef-lieu de la wilaya pour la vente des œuvres artisanales réalisées par les femmes au foyer, notamment.

Des efforts seront, parallèlement, entrepris en vue du renforcement de l'espace artisanal organisé à chaque saison estivale au niveau du front de mer de Boumerdès, avec pour option de l'étendre à d'autres villes côtières de la wilaya.

B. M.

BOUIRA, LABOURS-SEMAILLES

80.000 hectares en céréales bientôt emblavés



La présente campagne labours-semailles cible, dans la wilaya de Bouira, l'emblavement d'une superficie d'environ 80.000 ha, avec une production prévisionnelle de 1,7 million de quintaux de céréales (toutes espèces confondues), soit une augmentation de 100.000

qx par rapport à la campagne précédente, a indiqué la Direction des services agricoles.

Cette superficie à emblaver se répartit à concurrence de 42.000 ha pour le blé dur, 13.000 ha pour le blé tendre, 24.000 ha pour l'orge et 1.700 ha pour l'avoine.

La campagne labours-semailles, qui

vient d'être entamée par l'ensemencement de l'avoine, a été favorisée par les fortes précipitations enregistrées en octobre dernier.

Une quantité de 120.200 quintaux de semences certifiées a été mobilisée, à savoir 82.000 qx ont été consacrés pour le blé dur, 25.000 qx pour le blé tendre, 11.000 qx pour l'orge et 2.200 qx pour l'avoine, en plus d'une quantité de 120.000 quintaux d'engrais pour les besoins de fertilisation de la totalité de la superficie à emblaver.

A la faveur de cette campagne, il est prévu, par ailleurs, l'irrigation d'appoint de 1.500 ha de terres agricoles réservées aux cultures céréalières notamment et ce, à partir des barrages de Tilesdit, dans la commune de Bechloul et de Oued Lakhal de Aïn Bessam. S'agissant de la culture des légumes secs, il est prévu l'ensemencement d'une superficie de plus de 1.600 hectares, avec une prévision de production de plus de 16.000 quintaux.

La wilaya de Bouira avait réalisé au cours de la saison agricole 2010-2011 une production de 1,6 million de quintaux de céréales.

APS

SOUK-AHRAS, ELECTRIFICATION RURALE

Vers un taux de 98% à l'horizon 2014

A l'horizon 2014, le taux d'électrification rurale dans la wilaya de Souk-Ahras atteindra les 98%, a indiqué le directeur local de l'énergie et des mines.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrits dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, les projets visent le raccordement de 2.200 foyers dans 26 communes, en plus de la pose de 69 km de réseaux de moyenne tension et 238 km de lignes de basse tension, permettant ainsi une "nette amélioration" du taux de couverture qui était de 92% en 2010, a souligné à l'APS le même responsable.

Jugé "ambitieux", ce programme financé à hauteur de 1,2 milliard de dinars, incluant également l'électricité urbaine, va permettre l'électrification des habitations disséminées à travers les mechtas et les hameaux, pour la fixation des populations en milieu rural et l'amélioration de leurs conditions de vie à travers un meilleur développement du travail de la terre.

La pose d'un seul kilomètre d'électricité en milieu rural nécessite un financement de 2 millions de dinars, a précisé le directeur de l'énergie et des mines, mettant l'accent sur les "grands moyens mobilisés par l'Etat pour répondre aux besoins des zones éloignées" en vue de leur désenclavement.

Il est prévu, pour l'année 2012, le raccordement de quelque 5.000 foyers à l'électricité urbaine et la pose de 40 km de réseau dans plusieurs communes de la



wilaya. Au titre du plan quinquennal 2010-2014, le nombre de mechtas programmées pour l'électrification rurale est de 194, pour quelque 2.209 raccordements, tandis que 1.143 branchements sont prévus dans les cités et les lotissements à la faveur du même programme.

Au courant de l'année 2010, "tous les efforts avaient été concentrés sur l'achève-

ment des projets relevant du programme quinquennal 2005-2009 en matière d'alimentation en électricité et en gaz, et qui se sont matérialisés par la pose de 36 km de réseau d'électricité en milieu rural permettant le raccordement de 156 foyers dans 13 centres", a conclu le directeur de l'énergie et des mines.

B. M.

KHENCHELA, CONSERVATION DES FORÊTS

Mise en activité d'une nouvelle pépinière



La nouvelle pépinière de Khenchela, entrée récemment en activité, constitue un "précieux vivier" apte à satisfaire les besoins en plants des programmes de reboisement, aussi bien à l'échelle locale que régionale, selon la Conservation des

forêts. D'une capacité de production annuelle d'un million de plants, cette pépinière, qui recourt aux techniques modernes de culture, occupe 20 hectares à djebel Chabor, sur les hauteurs de la ville de Khenchela. Les besoins en plants de cèdre

de l'Atlas et de pin d'Alep, notamment, exprimés au titre du programme de reboisement de l'année 2011 qui vise localement une superficie de 950 hectares, seront entièrement satisfaits par cette pépinière.

La production de cette structure croîtra progressivement pour répondre aux demandes des wilayas voisines et de la Société de génie rural de Kaïs (ex-Safa) qui assure la régénération des surfaces détruites par les incendies ou exploitées pour la production de bois.

La Conservation des forêts a également prévu, pour cette saison, de mener des actions d'extension des superficies vouées au cèdre de l'Atlas, une essence noble et protégée à l'échelle internationale qui occupe une aire de 11.000 hectares concentrés sur les massifs de Beni Oudjana et de Beni Meloul.

En dépit de l'intensification des actions de contrôle, la coupe illicite de cet arbre, bien qu'en recul, "persiste malheureusement", a souligné la Conservation des forêts.

Cette pépinière qui sélectionne les meilleures semences de chaque espèce et qui utilise des techniques nouvelles permettant d'obtenir des plants prêts à mettre en terre en 9 mois au lieu de 18 mois, est appelée, à terme, à servir à des expérimentations pour les étudiants et les chercheurs de l'Ecole nationale des forêts en voie de réalisation près de la station thermique de Hammam Essalihine.

APS

EL-KALA

Ouverture du parc animalier de Brabtia

Le parc animalier de Brabtia, situé dans la commune d'El-Kala (El Tarf), a ouvert ses portes mardi au public à titre "expérimental", selon les responsables du Parc national d'El-Kala (PNEK). L'ouverture de cet espace de détente et de loisirs a permis aux nombreux visiteurs de découvrir des animaux sauvages tels que des félins, des gazelles, des oryx, des mouflons, des zèbres, des poneys, des rapaces et autres loups, en attendant l'arrivée d'ours, de girafes, de crocodiles et d'éléphants. Les premiers visiteurs, intéressés au plus haut point aux félins d'Afrique et d'Asie, tels que les lionceaux et les tigres, attendent (en même temps que les responsables du parc) le résultat d'un accouplement entre un zèbre femelle et un baudet local. Quant aux enfants, ils ont donné libre cours à leur énergie, gambadant gaiement entre les enclos, taquinant à loisir singes et loups au milieu d'éclats de rires. Devant cet engouement, les responsables de ce parc animalier ont lancé une campagne de sensibilisation en direction des visiteurs pour qu'ils évitent de donner à manger aux animaux, ne pas (trop) les taquiner pour ne pas les stresser et ne pas s'en approcher trop près. Ce parc, qui s'étend sur une superficie d'une trentaine d'hectares, sera enrichi par la mise en place d'aires de jeu, de manèges, de cafétérias, de restaurants et d'autres espaces utiles. Selon les responsables du PNEK, le parc de Brabtia sera "ouvert au public durant les week-ends seulement, du moins pour le moment, avec une entrée gratuite jusqu'à nouvel ordre". Des efforts sont actuellement déployés pour achever au plus vite la construction d'enclos supplémentaires destinés à accueillir de nouveaux animaux sauvages.

MOSTAGANEM

Reboisement de 2.119 ha

La wilaya de Mostaganem a lancé une opération de reboisement d'une superficie de 2.119 hectares en arbres forestiers et en oliviers à la faveur de la campagne 2011-2012, a indiqué la Conservation des forêts.

Lancée vers la fin du mois d'octobre dernier, cette campagne porte sur 1.802 ha d'arbres forestiers, notamment l'eucalyptus, le pin d'Alep et le cyprès. Elle vise également la plantation d'oliviers dans les exploitations agricoles sur une superficie de 317 ha. L'opération de reboisement, qui se poursuivra jusqu'au 21 mars 2012, touchera 22 communes sur les 32 que compte la wilaya, pour un coût global de plus de 275 millions DA. Elle générera 870 postes d'emploi temporaires et permanents, outre des dizaines d'autres postes dans le cadre des travaux sylvicoles comme la lutte contre les maladies parasitaires.

La campagne de reboisement de la saison dernière avait donné lieu à la réalisation d'une superficie de 500 ha en différentes espèces forestières et de 28 ha en oliviers. La wilaya de Mostaganem dispose d'une superficie boisée estimée à 32.800 ha, dont la moitié en pin d'Alep.

APS

SYRIE

Le CCG rejette la tenue d'un sommet arabe réclamé par Damas

Les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) ont rejeté la tenue d'un sommet arabe, réclamé par la Syrie, a affirmé le secrétaire général de ce groupement régional Abdelatif Zayani.

"Le CCG estime que la demande de la tenue d'un sommet arabe en ces circonstances est inutile", vu que les ministres arabes des Affaires étrangères doivent se réunir mercredi à Rabat (Maroc), a affirmé dans un communiqué M. Zayani. Damas avait demandé dimanche la tenue d'un sommet arabe extraordinaire sur la crise syrienne et ses répercussions sur le monde arabe, à la suite de la décision de la Ligue arabe de suspendre la participation syrienne à ses réunions jusqu'à ce qu'elle honore son engagement d'appliquer un plan arabe de sortie de crise prévoyant notamment la fin des violences. Cette décision a été qualifiée par Damas d'"illégitime" et d'"illégale". Les ministres arabes des Affaires étrangères doivent se réunir à Rabat, pour discuter de la crise syrienne, en marge d'un forum regroupant le même jour les pays arabes et la Turquie.

KAZAKHSTAN

Le président dissout le parlement

Le président kazakh Noursoultan Nazarbaïev a dissous mercredi la chambre basse du Parlement (Majlis) et appelé à la tenue d'élections législatives anticipées en janvier 2012. Le président kazakh a signé un décret prévoyant "la dissolution du Majilis, Parlement de la république du Kazakhstan, et l'organisation d'élections législatives anticipées (...) le 15 janvier 2012", selon un communiqué sur le site de la présidence.

Les élections législatives étaient initialement prévues pour août 2012.

Environ la moitié des députés de la chambre basse du Parlement, tous membres du parti de M. Nazarbaïev, Nour-Otan, ont demandé le 10 novembre dernier au chef de l'Etat de convoquer des législatives anticipées.

LIBERIA

Ellen Johnson Sirleaf réélue présidente

Seule candidate encore en lice, la Prix Nobel de la paix 2011 a obtenu 90,7% des voix. Son principal opposant, Winston Tubman, s'était retiré de l'élection après le premier tour, dénonçant des fraudes et irrégularités. La présidente du Liberia Ellen Johnson Sirleaf a été réélue avec 90,7% des voix, selon les résultats définitifs officiels communiqués mardi soir à Monrovia. Un résultat sans surprise puisque la prix Nobel de la paix 2011 était seule au second tour de l'élection. En dépit de son retrait de la course, l'opposant Winston Tubman a recueilli 9,3% des voix.

Le taux de participation du scrutin a été de 38,6%, d'après les chiffres publiés par la Commission électorale nationale (NEC). Selon Elizabeth Nelson, la patronne de la Commission électorale, celle-ci n'a reçu "aucune plainte" relative au second tour, contrairement au premier tour organisé le 11 octobre en même temps que des législatives et des sénatoriales. Au total, 53 requêtes lui ont été soumises pour ce triple scrutin, "des décisions ont été rendues concernant 48 de ces plaintes" et le processus suit son cours pour les cinq autres cas, a précisé Elizabeth Nelson.

APS

23 ANS APRÈS LA PROCLAMATION DE LEUR ETAT

Les Palestiniens face à des défis majeurs

Vingt-trois ans après la proclamation de leur Etat le 15 novembre 1988 à Alger, les Palestiniens restent toujours confrontés aux obstacles israélo-américains empêchant de faire aboutir leurs droits légitimes, dont l'adhésion de leur Etat aux Nations Unies.



Malgré l'admission historique de leur Etat le 31 octobre à l'Unesco, les dirigeants palestiniens sont appelés à mener encore de véritables actions pour appuyer leur demande légitime à l'Onu, et mettre fin aux activités de colonisation israéliennes, à l'origine du blocage du processus de paix depuis fin octobre dernier.

Alors qu'ils ont célébré, mardi dernier, le 23e anniversaire de la proclamation de leur Etat, les Palestiniens ont de nouveau demandé à la communauté internationale d'intervenir pour mettre un terme aux incessantes violations israéliennes dans les territoires occupés, appelant d'autre part à accélérer la réconciliation nationale, qui peinte toujours à se concrétiser malgré l'accord signé au Caire.

"La direction palestinienne fait face à des défis majeurs ce qui inclut la prise de grandes décisions qui vont changer la face de la région", avait souligné récemment Nabil Abou Rodeina, porte-parole du président Mahmoud Abbas.

A la veille de ce 23e anniversaire, l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) a réitéré "la détermination du peuple et de la direction palestinienne à poursuivre leur combat jusqu'au recouvrement de tous leurs droits légitimes, dont l'adhésion de leur Etat indépendant aux Nations unies", une requête à laquelle les Etats-Unis et leur allié israélien sont opposés.

D'autres pays notamment européens, dont la Grande-Bretagne, n'ont pas apporté leur soutien à cette requête légitime malgré sa validation le 23 septembre dernier par le comité des adhésions du Conseil de sécurité de l'Onu.

Déposée en septembre, la candidature palestinienne en tant qu'Etat membre à part entière à l'Onu n'a jusqu'à présent obtenu les 9 voix nécessaires pour

sa validation finale. L'OLP considère que la proclamation de l'Etat de Palestine le 15 novembre 1988 à Alger par le défunt Yasser Arafat "constitue un grand tournant et un passage crucial dans l'histoire de la cause légitime palestinienne".

Dans un message adressé à cette occasion au président Mahmoud Abbas, le président de la République Abdelaziz Bouteflika a réaffirmé "le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien et à sa cause juste ainsi qu'à vos efforts louables pour la mobilisation du soutien international en faveur de l'adhésion de la Palestine à l'ONU en tant que membre à part entière dans la perspective de l'instauration de l'Etat palestinien avec Al-Qods pour capitale".

Plus d'une centaine de pays ont reconnu la proclamation de l'Etat palestinien, représenté par 70 ambassadeurs à travers le monde, mais l'établissement de la Palestine aux frontières de 1967 avec El-Qods capitale reste le rêve de toute la nation arabo-palestinienne.

La célébration de ce 23e anniversaire intervient par ailleurs au moment où la communauté internationale et le Quartette (Etats-Unis, Union européenne "UE", Onu, Russie) tentent de réactiver un processus de paix enfoncé dans une impasse depuis plus d'un an. Les efforts internationaux en vue d'un retour des Israéliens et Palestiniens à la table de négociations sont restés vains jusqu'à présent du fait de l'intransigeance d'Israel de poursuivre les constructions de colonies juives sur des terres palestiniennes.

A l'issue de nouvelles réunions du Quartette lundi à El-Qods occupée, les Palestiniens ont réaffirmé leurs conditions pour toute reprise de négociations de paix avec Israël : le gel total de la colonisation

et la reconnaissance de l'Etat de Palestine. La reprise des négociations "n'aurait pas de sens tant qu'Israël poursuit sa colonisation", a réitéré, lundi dernier, le négociateur palestinien Saëb Arekat.

"Tant qu'Israël continuera à violer les accords antérieurs, y compris ses obligations de geler la colonisation et de cesser les attaques contre notre peuple, reprendre les négociations n'aurait pas de sens", a-t-il insisté.

Lors d'une rencontre à Ramallah avec l'émissaire américain pour le Proche-Orient, David Hill, le président Abbas a appelé les Etats-Unis à revoir leur proposition appelant à la relance des discussions, ainsi que leur décision d'opposer leur veto contre la demande d'adhésion de l'Etat de Palestine.

APS





ANNULATION DU MATCH AMICAL ALGÉRIE-CAMEROUN

La Fécafoot s'en lave les mains et charge les joueurs

Page 12



HALILHODZIC :

**«L'attitude des Camerounais
est une honte»**

Page 12



HANDISPORT-JEUX PARALYMPIQUES À SYDNEY

**La sélection algérienne
de goal-ball en finale du
championnat Afrique-
Océanie**

Page 13

ANNULATION DU MATCH AMICAL ALGÉRIE-CAMEROUN

La Fécafoot s'en lave les mains et charge les joueurs

La Fédération camerounaise de football (Fécafoot) a indiqué mardi qu'elle "se réserve le droit de tirer toutes les leçons et conséquences de la situation" créée par l'annulation du match face à l'Algérie, qui devait se jouer mardi au stade 5 Juillet 1962 d'Alger, tout en chargeant les joueurs de l'Equipe du Cameroun.

« **L**a Fécafoot se réserve le droit de tirer toutes les leçons et conséquences de la situation ainsi créée », a indiqué l'instance camerounaise dans un communiqué.

Le match Algérie-Cameroun a été annulé après le refus des "Lions Indomptables" d'effectuer le voyage



dimanche soir à Alger, en raison de prime de présence impayée.

"La prime de présence a été instaurée en décembre 2005 par le ministre des Sports et de l'Éducation physique de l'époque, Philippe Mbarga Mboa, face au caractère jugé dérisoire de la prime olympique en vigueur lors des regroupements de la sélection nationale fanion et payée par le ministère

des Sports", ajoute le communiqué, qui précise que les joueurs "ont signifié leur refus de se rendre à Alger pour disputer le match amical", en dépit de la disponibilité des primes exigées, "intervenu que le lundi en raison de lenteurs administratives".

Le Cameroun devait effectuer le déplacement à Alger depuis Marrakech (Maroc), après avoir pris part et rem-

porté un tournoi international, qui a regroupé également le Maroc (pays hôte), le Soudan, et l'Ouganda. "Pourtant, au moment du paiement de la prime de participation à ce tournoi, un accord avait été trouvé avec le capitaine de l'équipe, Samuel Eto'o, pour que de façon exceptionnelle la Fécafoot paie la prime de présence aux joueurs ou à leurs mandants une fois de retour à Yaoundé". La Fécafoot précise en outre, que pour le cas du tournoi international de Marrakech "80.000 dollars sur une enveloppe globale de 150.000, ont été libérés pour le paiement de primes de participation à tous les joueurs présents. Une prime effectivement perçue par tous ceux présents au Maroc", conclut l'instance dirigeante du football camerounais. Réagissant après l'annulation de cette rencontre, la Fédération algérienne de football a déploré cette situation "inacceptable", "singulière" et "antiporitive", assurant qu'elle "prendra les dispositions avec les organismes concernés pour défendre ses intérêts et le grave préjudice causé".

HALILHODZIC :

«L'attitude des Camerounais est une honte»



Tunisie, et celui qui devait être aligné contre le Cameroun.

"Malgré tout, le test a été bénéfique, me permettant de tirer des enseignements supplémentaires sur le niveau des joueurs présents, même si j'aurais aimé que celui face aux Camerounais soit maintenu", a-t-il ajouté.

Parmi les satisfactions tirées dans cette opposition d'application, Halilhodzic a mis en relief notamment, la production du néo-international, Said Bouchouk (CA Batna), qui semble convaincre l'ancien joueur et entraîneur du Paris Saint Germain, dès sa première convocation.

"Je pense que Bouchouk s'est bien distingué dans cette opposition. C'est moi qui l'ai découvert, et j'estime que je ne me suis pas trompé sur son

compte", a-t-il commenté.

Pourtant, dimanche dernier, lors de sa conférence de presse animée au complexe olympique Mohamed-Boudiaf, Halilhodzic n'a pas été tendre envers le nouvel attaquant des Verts, en lui reprochant notamment "sa tendance à faire dans le spectacle".

Invité à commenter l'état de la pelouse du stade olympique, très critiquée du reste, par les observateurs, l'entraîneur national n'a pas voulu s'y attarder, se contentant de dire "qu'elle a été affecté par la pluie qui s'est abattue sur Alger quelques heures avant le match". Le prochain rassemblement de l'équipe nationale aura lieu au mois de février prochain, avec très probablement au menu un premier match officiel de l'année 2012 face à la Gambie, pour le compte des éliminatoires de la CAN 2013.

ALGERIE CONTRE... ALGÉRIE

Un match d'application bénéfique

Le match d'application, disputé mardi soir au stade du 5-Juillet entre les joueurs de l'équipe algérienne de football, a été intense et a permis au sélectionneur Halilhodzic de jauger le niveau de l'ensemble de son effectif, avant d'arrêter sa liste, en prévision des prochaines échéances officielles.

La rencontre, jouée devant un public enthousiaste qui s'est déplacé en masse au stade 5-Juillet, a été plaisante et prolifique en buts, puisque les coéquipiers de Anthar Yahia l'ont emporté face à aux partenaires de Bougherra par 4 buts à 1. Cette rencontre, marquée par la première

apparition de Sofiane Feghouli (Valence/Espagne) sous le maillot national, a été programmée par le coach national pour pallier le faux bond de l'équipe des Lions Indomptables du Cameroun, qui ne se sont pas déplacés à Alger, pour une histoire de prime de présence impayée par les responsables camerounais.

Incorporé pour la première fois avec les Verts, le latéral droit du CA Batna, Said Bouchouk, a tiré son épingle du jeu, en inscrivant un doublé, tout comme l'attaquant Soudani, auteur d'un joli but.

Le sélectionneur national a procédé, à cette occasion, à une large revue d'effectif, avant d'enta-

mer les choses sérieuses avec, en ligne de mire, les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 et la Coupe du monde 2014. Le défenseur de Lekhwiya (Qatar), Madjid Bougherra, s'est dit "heureux de prendre part à cette rencontre disputée dans une bonne ambiance", alors que Adlène Guedioura (Wolverhampton/Angleterre) a estimé que le match a été "très bénéfique pour le groupe qui a gratifié le public d'un bon spectacle". "La défection de dernière minute de l'équipe du Cameroun ne nous a pas affecté, nous avons continué à nous entraîner sérieusement", a ajouté le milieu de terrain algérien.

TOURNOI PRÉ-OLYMPIQUE

L'Algérie domine l'Afrique du Sud

La sélection algérienne olympique de football a bouclé ses matches amicaux en vue du premier championnat d'Afrique des nations des U-23, qualificatif aux Jeux Olympiques 2012 de Londres, en dominant l'Afrique du sud sur le score de 2 à 0, mardi au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Les protégés de Azzedine Ait Djoudi, qui disputaient à cette occasion leur dernier match test avant d'aborder le tournoi qualificatif des JO-2012, prévu au Maroc du 26 novembre au 10 décembre prochain, ont confirmé face au Baby Bafana, leur premier succès remporté face au même adversaire et sur le même score. Comme lors de la première confrontation qui s'est déroulée samedi au centre de regroupement et de préparation des sélection nationales militaires à Benaknoun, les Olympiques algériens ont éprouvé beaucoup de difficultés pour entrer dans la partie. Les partenaires de Benlamri ont attendu, une nouvelle fois, la seconde mi-temps pour débloquent la situation grâce notamment à Hamroun Jugurtha, incorporé à la place de Touahri Amine. Le joueur du club bulgare de Burgas a apporté un plus sur le plan de l'animation offensive. D'ailleurs, c'est lui qui a été à l'origine du premier but algérien inscrit par Mohamed Chelali à la 66e minute. Lancé dans l'axe de la défense sud-africaine, Chellali a pris tout le monde de vitesse, avant de devancer la sortie du gardien sud-africain. Trois minutes plus tard, Belaili Mohamed Youcef aggrave la marque consécutivement à un centre de son coéquipier au MC Oran, Aouedj Sid Ahmed qui venait de faire son apparition à la place de Amir Sayoud, transparent. Supérieurs à leurs adversaires, les Algériens avaient les moyens de marquer d'autres buts lors du dernier quart d'heure du match, n'étaient la précipitation et le manque du réalisme devant le but.

VOLLEYBALL- COUPE DU MONDE DAMES

L'Algérie s'incline devant la Corée du Sud

La sélection algérienne féminine de volleyball s'est inclinée devant son homologue sud-coréenne sur le score de 3 sets à 0 (17-25, 21-25, 15-25), mercredi à Tokyo pour le compte du 4e et dernier tour de la Coupe du Monde qui se déroule au Japon. Il s'agit de la 8e défaite des joueuses d'Ahmed Boukacem pour une seule victoire remportée face aux championnes d'Afrique en titre du Kenya, sur le score de 3 sets à 1, dimanche à Okayama lors du dernier match du 3e round du tournoi. Mercredi au Tokyo Metropolitan Gymnasium, les coéquipières de Tsabet Faïza, élue meilleure joueuse contre le Kenya et auteure de 15 points contre les Sud-Coréennes, se sont inclinées après une heure six minutes de jeu (1h 06 min). La sélection algérienne reste à la 11e place au classement sur 12 équipes avec 3 points, en attendant le déroulement du match entre le dernier, le Kenya, et le pays organisateur, le Japon.

L'Algérie jouera jeudi son avant-dernier match de la Coupe du monde contre le Brésil, 2e lors du Mondial-2007, avant de boucler sa première participation à un Mondial par une rencontre contre la Serbie, 5e lors de l'édition 2007, vendredi, toujours au Tokyo Metropolitan Gymnasium.

Dans les autres rencontres disputées mercredi, la République dominicaine, menée par 2 sets à 0, a su renverser la vapeur pour remporter une victoire inespérée contre la Serbie au tie break 3 à 2 (14-25, 19-25, 25-23, 25-22, 15-12) et ce après 1 heure 47 minutes de jeu (1h 47 min). Les Etats-Unis ont, aussi, remporté une difficile victoire contre la Chine, au tie break, 3 sets à 2 (25-21, 31-29, 18-25, 19-25, 15-10) après une heure 58 minutes de jeu (1h 58 min).

HANDISPORT-JEUX PARALYMPIQUES À SYDNEY

La sélection algérienne de goal-ball en finale du championnat Afrique-Océanie

La sélection algérienne de goal-ball (handisport) s'est brillamment qualifiée pour la finale du Championnat Afrique-Océanie, qualificatif aux Jeux Paralympiques de Londres-2011, en battant une nouvelle fois la Nouvelle-Zélande et l'Australie, lors du premier tour achevé mercredi à Sydney.

Les coéquipiers du capitaine Mohamed Mokrane ont battu la Nouvelle Zélande (10-4), avant d'assurer une place en finale en prenant le dessus, dans l'après midi, sur l'Australie (6-4).

En finale, l'équipe algérienne rencontrera jeudi après midi, l'Australie, pour la grande finale qui donnera le droit au vainqueur, de prendre part aux prochains Jeux Paralympiques (Jeux Olympiques handisport) à Londres en septembre



2012. "Le fait d'arriver en finale ouvre le droit de jouer l'ultime match pour un billet à Londres. Les joueurs ont fait jusqu'à présent ce qu'il fallait faire, mais ils doivent oublier les quatre rencontres qu'ils ont jouées jusque là. Le système arrêté pour la compétition nous pénalise énormément, mais nous devons rester sur la même lancée", a expliqué à l'APS, l'entraîneur

national, Abdelkader Khédim, tout en demandant à ses hommes de rester très concentrés sur la finale très attendue avant même le début du tournoi.

Ce championnat regroupe seulement trois sélections, après le forfait de l'Egypte. Il se déroule sous forme de matches en aller et retour entre l'Algérie, l'Australie (pays hôte) et la Nouvelle Zélande.

Le premier au classement se qualifie pour la finale, alors que le second et le troisième jouent pour la finale qui désignera le représentant de la zone Afro-Océanie au rendez-vous de Londres.

Lors de la première journée, la sélection algérienne avait battu, respectivement, l'Australie (8-4) en match d'ouverture et la Nouvelle Zélande (13-6).

L'équipe alignée durant les quatre matches est composée de Abdelhalim Larbi, Mohamed Firas et le capitaine Mohamed Mokrane. «Nous devons rester concentrer sur cette finale pour laquelle nous avons grandement bossé.

La finale est tout un autre match. Il sera le plus difficile de tous.

Beaucoup de paramètres entreront en jeu, et je crois que les deux entraîneurs nationaux vont donner les conseils qu'il faut au moment voulu. Souhaitons seulement bonne chance à notre équipe qui mérite d'être présente aux prochains jeux Paralympiques car elle y travaille depuis des années», a souhaité le chef de la délégation algérienne, Redouane Cherbal.APS

SIDI BEL-ABBÈS, ECHECS

Premier championnat national individuel semi-rapide

Le premier championnat national individuel d'échecs de jeu semi-rapide toutes catégories, aura lieu les 19 et 20 novembre en cours au centre culturel Benghazi- Cheikh de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès de la ligue organisatrice.

Cette compétition qualificative aux prochaines échéances internationales, verra la participation d'une centaine d'échepiles dont des mai-

tres classés au niveau national et mondial représentant 20 wilaya du pays.

Ce championnat en jeu semi-rapide, organisé par la ligue de wilaya de Sidi Bel-Abbès des échecs en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, se déroulera

selon le système suisse 9 rondes à la cadence de 25 minutes par joueur avec un rajout de 10 secondes par coup. Selon l'arbitre international, Bendellal Djelloul, cette compétition servira également de préparation à l'équipe nationale pour les prochaines échéances internationales.

SÉNÉGAL, BASKET

L'entraîneur des «Lionnes» suspendu pour 5 ans

L'entraîneur de l'équipe nationale féminine de basket du Sénégal, Moustapha Gaye, a écopé d'une suspension de cinq années de toutes fonctions pour "propos irrévérencieux", a annoncé mardi la Fédération sénégalaise de basket-ball (FSBB).

Il est suspendu pour cinq ans de ses fonctions d'entraîneur de toutes entités relevant de la compétence de la fédé» communication de la FSBB, Moustapha Goudiaby.

Selon la même source, il est reproché au technicien

d'avoir tenu des "propos irrévérencieux" à l'endroit du président de la FSBB, Baba Tandian. Au retour, en début octobre, de l'Afrobasket où son équipe a perdu son titre au profit de l'Angola, Moustapha Gaye avait traité le patron du basket sénégalais de "calamité" et d'homme au "niveau intellectuel très bas".

Le technicien, soutenu par ses joueuses, s'était emporté à la suite de la sortie du président de la FSBB qui avait mis la défaite des Lionnes sur le compte de leur veillée nocturne pour réclamer des primes, à quelques heures de la finale de l'Afrobasket 2011.

En 2001 déjà, Moustapha

Gaye avait été suspendu pour les mêmes motifs, avant d'être gracié.

Avec cette sanction il ne pourra plus entraîner l'équipe masculine de l'AS Douanes et l'équipe nationale féminine qu'il avait menée au titre continental en 2009 à Madagascar et à la médaille d'or aux récents Jeux africains de Maputo.

Les Lionnes qualifiées pour le tournoi préolympique des JO de Londres, prévu du 25 juin au 1er juillet 2012, devront se chercher un nouvel entraîneur.

APS

EURO-2012 BARRAGES RETOUR Croatie, République tchèque et Eire qualifiées



La Croatie, la République tchèque et l'Eire se sont qualifiées pour l'Euro-2012 de football (8 juin -1-er juillet en Pologne-Ukraine), en éliminant à l'issue des barrages retour, mardi, respectivement la Turquie, le Monténégro et l'Estonie.

La Croatie a fait match nul à Zagreb contre la Turquie (0-0, victoire croate 3-0 à l'aller), la République tchèque s'est imposée (1-0) à Podgorica contre le Monténégro (victoire tchèque 2-0 à l'aller) et l'Eire a réalisé le nul à Dublin avec un résultat de 1 à 1 contre l'Estonie (victoire irlandaise 4-0 à l'aller).

Avant les barrages, les équipes déjà qualifiées pour l'Euro (8 juin-1er juillet) étaient l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Angleterre, la Grèce, la Russie, le Danemark, la Suède, la France, ainsi que l'Ukraine et la Pologne, pays co-organisateurs.

Le tirage au sort de la phase finale de l'Euro-2012 aura lieu le 2 décembre à Kiev en Ukraine.

Ce tournoi européen sera le dernier du genre à 16 équipes avant un passage à 24 équipes nationales pour l'Euro-2016 qui aura lieu en France.

SÉTIF, TRÊVE HIVERNALE

Stage de formation pour les entraîneurs

La Ligue régionale de football de Sétif, en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF) organisera durant la trêve hivernale un stage de formation d'entraîneurs pour l'obtention de la licence FAF 1.

Ce stage de 6 jours se déroulera à partir du 22 décembre prochain au lycée technique de la cité Tlidjene et regroupera 40 stagiaires qui seront pris en charge par la ligue sétifienne, a précisé le directeur technique de cette instance, Dhia-Eddine Boulahdjilet.

Le stage, premier du genre, est destiné, selon ce technicien, aux entraîneurs des régions éloignées de la wilaya de Sétif, à l'exemple de Beni Aziz, Beni Ourtilane, Babor, Beni Chebana, affiliés à la ligue régionale mais qui exercent sans diplôme.

Boulahdjilet a rappelé que le président de la FAF, Mohamed Raouraoua avait donné des instructions, lors de sa visite à la ligue, l'année dernière, afin que des mesures soient prises pour ne permettre qu'aux entraîneurs diplômés d'officialier.

Selon le directeur technique de la Ligue régionale de Sétif, 10 licences sur les 40 prévues seront réservées aux anciens joueurs.

FOOTBALL, QUALIFICATIONS POUR LE MONDIAL 2014

Résultats du premier tour pour la zone Afrique

Les équipes qualifiées intégreront la phase de poules qui réunira 32 sélections africaines réparties en dix groupes de quatre.

Les matches se dérouleront entre le mois de juin 2012 et le mois de septembre 2013. Les vainqueurs de chacun des groupes se retrouveront pour l'ultime tour, cinq matches en aller-retour avec à la clé les cinq billets pour le Brésil.

Le Rwanda qualifié, versé dans le groupe de l'Algérie

La sélection rwandaise de football s'est qualifiée pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, prévue au Brésil, après sa victoire mardi à Kigali face à l'Erythrée (3-1, mi-temps 1-0), en match retour du 1er tour.

Les Amavubi, avaient ouvert le score dès la 4e minute du jeu grâce à Olivier Karkezi. Jean- Claude Iranzi a ajouté un deuxième but à la 71e minute, avant que Labama Kamana ne corse l'addition à la 78e minute. L'Erythrée a réduit la marque par l'intermédiaire de Tedros Abraham (90'). Lors du match aller, disputé vendredi à Asmara, les deux équipes se sont neutralisées sur le score de 1 à 1. A la faveur de cette qualification, le Rwanda sera versé dans le groupe H du deuxième tour où figure la sélection algérienne, le Mali et le Bénin. Lors du 3e et dernier tour des éliminatoires jumelées Mondial-CAN 2010, rappelle-t-on, le Rwanda, figurait dans le même groupe de l'Algérie, "C". La sélection algérienne accueillera ainsi le Rwanda, lors de la 1re journée du 2e tour des éliminatoires du Mondial 2014, prévue les 4, 5, et 6 juin 2012.

Le Burundi éliminé de la compétition

La sélection du Burundi de football, entraînée par le technicien algérien Adel Amrouche, a été éliminée de la course pour le Mondial 2014 au Brésil, en dépit de sa victoire mardi à Bujumbura face au Lesotho (2-1, mi-temps 1-1), en match retour des du 1er tour des qualifications. L'équipe visiteuse a ouvert le score à la 23e minute du jeu par Bokang Mothoana.



Le Burundi a remis les pendules à l'heure six minutes plus tard grâce à Cedric Amissi, avant que Yamin Ndikumana n'inscrive le but de la victoire à la 88e minute sur penalty.

Lors du match aller, disputé vendredi dernier à Maseru, le Lesotho s'est imposé sur le score de 1 à 0, rappelle-t-on. Au deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, dont le coup d'envoi est prévu au début du mois de juin 2012, le Lesotho évoluera dans le groupe D, en compagnie du Soudan, de la Zambie, et du Ghana.

Un visa commun pour le Gabon et la Guinée équatoriale

Le Gabon et la Guinée équatoriale vont émettre un visa commun pour la prochaine Coupe d'Afrique de nations (CAN-2012), a annoncé le comité d'orga-

nisation gabonais.

"Nous allons mettre en circulation un visa commun d'une durée de validité qui couvrira la CAN", a déclaré à la presse le porte-parole du comité, Moundzieoud Kumba Claude.

L'instauration de ce visa commun est une manière pour les deux pays co-organisateurs de la CAN 2012 de faciliter l'entrée sur leur territoire pour les officiels, journalistes et supporters, a-t-il ajouté. Ce visa, qui sera disponible dans les ambassades des deux pays "dès la fin du mois de novembre", sera également délivré à l'entrée pour les journalistes dont les pays n'accueillent pas de représentations diplomatiques du Gabon ou de la Guinée équatoriale, a assuré le porte-parole.

Le ministre gabonais des Sports, René Ndemzo, avait assuré la semaine dernière que son pays était "prêt" pour le démarrage de cette CAN, prévu le 21 janvier 2012.

MONDIAL-2022

Le Qatar veut organiser le tournoi en été

Le secrétaire général du Comité d'organisation de la Coupe du Monde 2022 au Qatar, Hassan Al Thawadi, a réitéré la volonté de son pays d'organiser le tournoi en été, sauf si "l'entière communauté du football" réclamerait le contraire. "Si l'entière communauté du football, et pas seulement la FIFA, le demande alors nous n'aurons pas l'intention de nous battre contre elle", a déclaré Hassan Al Thawadi lors d'une conférence dans la capitale qatarie Doha. Mais "pour l'instant, aucune discussion en ce sens n'a eu lieu" avec la Fédération internationale de football (FIFA), a-t-il précisé. "Même dans ce cas, les travaux de recherche sur la climatisation des stades continueraient car c'est



une partie de l'héritage que nous avons promis au monde", a ajouté le responsable qatari. Des architectes travaillant sur les projets de stades au Qatar ont récemment émis de fortes réserves sur la mise en oeuvre d'une telle technologie, suggérant de la remplacer par la ventilation mécanique des enceintes et la mise à l'ombre des sièges durant la journée où la chaleur peut atteindre les 55 degrés dans ce petit pays asiatique en juin et juillet.

"Tous les engagements que nous avons pris auprès de la FIFA dans le dossier de candidature, et la climatisation des stades en fait partie, sont toujours d'actualité. Il n'y a aucun projet pour renoncer à la climatisation", a-t-il insisté.

TLEMCCEN, MANIFESTATIONS CULTURELLES

Hommage à Abdelkrim Dali et cheïkha Tetma

L' hommage rendu aux deux grands maîtres de la musique andalouse et hawzie de Tlemcen entre dans le cadre de la manifestation "Nouba andalouse : hommage aux maîtres."

PAR ROSA CHAOUI

Le département du patrimoine immatériel de la manifestation internationale "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" a organisé un hommage mémorables aux deux maestros de la chanson algérienne : cheikha Tetma et cheikh Abdelkrim Dali. Cet hommage rendu aux deux grands maîtres de la musique andalouse et hawzi de Tlemcen, entre dans le cadre de la manifestation "Nouba Andalouse : hommage aux maîtres". A cette occasion, une table ronde a été animée, lundi à la maison de la culture Abdelkader-Alloula par le chercheur de l'université de Tlemcen, Salim El Hassar et le spécialiste autodidacte de l'histoire de cheikha Tetma, Mustapha Krabchi.

Les deux conférenciers ont abordé le parcours et l'œuvre de ces deux artistes, symboles du renouveau de l'art andalou en Algérie. Des concerts musicaux étaient programmés pour la soirée de mardi dernier à la maison de la culture par les troupes "El kortobia" de Tlemcen et "Cordoba" d'Alger ainsi que l'orchestre Redouane de Tlemcen avec les solistes Imene Sahir, Leila Benmerah et Zakia Kara Terki.

Cheikh Abdelkrim Dali, né à Tlemcen



en 1914 et décédé à Alger le 21 février 1978, est le maître incontesté du gharnati et du hawzi tlemcenien qui constituent des genres classiques traditionnels de la musique andalouse algérienne.

Abdelkrim Dali, auquel un film documentaire a été consacré dans le cadre de cette même manifestation, fit ses premiers



pas dans la musique andalouse tlemcénienne aux côtés de grands maîtres à l'instar de Omar Bekhchi, Abdeslam Bensari et Yahia Bendali. Il intégra l'orchestre de la Radio algérienne en 1952 en qualité de joueur de luth et participa après l'indépendance du pays à plusieurs semaines culturelles algériennes à l'étranger. Il interpréta plusieurs

chansons connues dont Saha aidkoum et composa un grand poème intitulé Rihla Hidjazia qui constitue le couronnement de son parcours artistique très riche.

Cheikha Tetma, de son vrai nom Thabet Derraz est née à Tlemcen en 1891, elle grandit au sein d'une famille mélomane puisque sa famille maternelle n'est autre que les Bensari.

Très jeune, elle découvrit son talent de chanteuse et la portée d'une voix peu commune. Elle entama sa carrière en entonnant des airs traditionnellement préservés aux femmes, en l'occurrence le haoufi avant de se lancer dans la musique andalouse et hawzi en jouant parfaitement avec divers instruments comme le violon et la kouitra.

Elle créa son groupe composé de quelques éléments en chantant les plus beaux poèmes de l'époque, ce qui l'aidera à monter en notoriété et intégrer l'orchestre d'Alger dirigé par Abdelkrim Dali. Elle fut appréciée par ses consœurs de l'époque, notamment Maalma Yamna et Merien Fekkai. Elle mourut à l'âge de 71 ans, quelques mois avant l'Indépendance nationale. Au cours de sa carrière, elle aura enregistré une cinquantaine de disques.

R. C.

BÉCHAR, 6e ÉDITION DES "NUITS DE LA SAOURA" DE BÉNI-ABBES

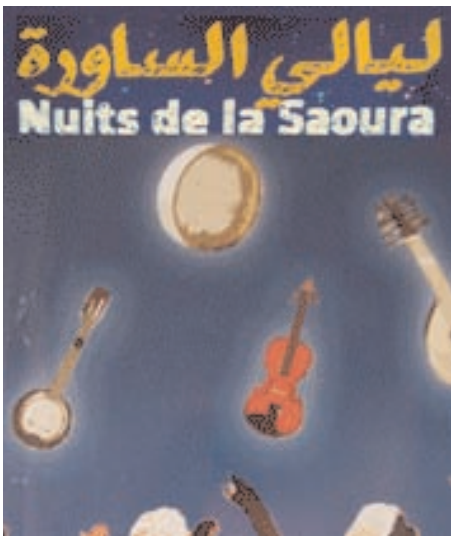
Une centaine d'artistes attendus

Une centaine d'artistes et musiciens, algériens et étrangers, sont attendus à la 6e édition du festival international de musique "Nuits de la Saoura", prévue du 28 décembre au 1er janvier prochains à Béni-Abbes, dans la wilaya de Bechar, a-t-on appris des organisateurs.

Une cinquante viennent de France et de pays africains, tandis que les autres sont issus de plusieurs régions du pays, notamment de la wilaya de Bechar, a précisé M'barek Mamouni, président de l'association culturelle locale "El-Hilal", co-organisatrice, avec l'association "Nuits de Métis" de la ville de Marseille (France), de cette manifestation artistique.

Plusieurs activités et manifestations culturelles et touristiques sont prévues en marge des représentations artistiques programmées, en soirée, au pied de la grande dune de la ville de Béni-Abbes, a-t-il indiqué.

Il s'agit notamment d'expositions sur les arts traditionnels et l'artisanat et les métiers ainsi que sur les différentes réalisations du mouvement associatif de la daïra de Béni-Abbes (264 km au sud de Bechar), en plus de celles dédiés aux potentialités touristiques et naturelles de cette région de l'extrême Sud-ouest du pays, a signalé M. Mamouni. Des visites guidées aux principaux sites historiques et architecturaux de la région de Béni-Abbes, des sorties et des



campings à travers l'Erg occidental seront organisés au profit des visiteurs et artistes étrangers participants à ce festival soutenu par la communes et la daïra de Béni-Abbes.

En ce début de la saison touristique dans le Sud, ce festival constitue un moyen pour attirer les touristes des différentes régions du pays et de l'étranger, de même qu'il constitue un espace d'expression pour les artistes et les musiciens de différents horizons, a estimé le responsable de l'association "El-Hilal".

R. C.

BISKRA, CENTRE CULTUREL EL-KHEIR

La datte dans tous ses états

La traditionnelle fête de la datte s'est ouverte mardi au centre culturel El-Kheir de la ville de Biskra, donnant lieu à une large exposition sur le fruit du palmier ainsi que sur les produits agricoles cultivés dans la région des Zibans. La manifestation, inaugurée par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Sid-Ahmed Ferroukhi, a été mar-

quée par la présentation des diverses variétés de dattes produites localement ainsi que les produits qui en sont dérivés comme la confiture et le miel.

Cette manifestation, à laquelle ont pris part des opérateurs économiques, les instituts technique et de recherche ainsi que le mouvement associatif se veut une opportunité aux différents professionnels intervenant dans la filière dattes de développer et de promouvoir leurs productions. Durant la dernière décennie, le patrimoine phoenicicole de cette wilaya a pratiquement doublé, passant de 2,4 millions de palmiers-dattiers, en 1999-2000 à 4,1 millions en 2010-2011, selon les Services agricoles qui prévoient cette saison une production globale de 2,8 millions de quintaux. Selon le président de l'association de wilaya des producteurs de dattes,



Khaled Laadjal, la variété "Deglet-Nour" représente un label de qualité de dattes de cette wilaya sur les marchés internationaux. La manifestation a également permis d'exposer les diverses productions agricoles cultivées dans cette wilaya spécialisée notamment dans la culture des primeurs. Elle a été également une occasion pour présenter les différentes insti-

tutions d'appui au secteur agricole, dont le Centre de recherche technique en zones arides, l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne, la station régionale de protection des végétaux ainsi que des banques et des entreprises d'assurances. Au cours d'un point de presse, M. Ferroukhi a indiqué que la wilaya de Biskra enregistre une évolution constante de ses diverses filières agricoles (dattes, lait, olives), favorisée par le soutien financier et technique assuré par l'Etat.

La fête des dattes qui dure deux jours est annuellement organisée sous l'égide du ministère de l'Agriculture par la direction des Services agricoles et la Chambre d'agriculture. Elle coïncide avec la période de récolte des dattes qui bat actuellement son plein dans le sud du pays.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



ESCROQUERIE

Le faux investisseur et le vrai cupide

En 2005, un hebdomadaire national avait publié le témoignage d'un citoyen qui s'était fait extorquer une somme en euros par un Ivoirien qui s'était fait passer pour un riche héritier désirant investir en Algérie. La nouveauté est que cette escroquerie a eu à distance par boîtes e-mail interposées. Des crédules et des cupides continuent toujours à se faire avoir suivant la même méthode. Une affaire similaire a connu son épilogue tout récemment au tribunal d'Abane-Ramdane, à Alger.

PAR KAMEL AZIOUALI

Comme chaque fin d'après-midi, Ahmed, 35 ans, entra dans le cybercafé de son quartier pour jeter un coup d'œil sur ses deux boîtes e-mail. L'une d'elles, contrairement aux autres fois, contenait un message qu'il trouva à la fois curieux et intéressant. Il lui avait été envoyé par un individu qu'il ne connaissait pas et qui s'était présenté comme un Nigérien voulant quitter son pays pour s'installer en Algérie où il comptait investir dans une affaire qui rapporte. Ahmed, tout d'abord, lui demanda comment il avait eu son e-mail et celui-ci lui répondit que le hasard y était pour beaucoup. «*Comme je ne connaissais personne dans votre pays, j'ai décidé de me fier au hasard ; j'ai surfé sur le Net et je suis tombé sur votre adresse.*»

Ensuite, l'inconnu fit savoir à Ahmed qu'il était informaticien et qu'il avait l'intention de lancer une petite usine d'ordinateurs portables avec l'héritage qu'il allait toucher dès qu'il se serait acquitté de quelques formalités administratives que demande la banque britannique où son héritage se trouvait. Et il en profita pour lui demander les prix de ce type de produits en Algérie. Ahmed lui répondit que ceux-ci avaient considérablement baissé et qu'ils oscillaient entre 35.000 et 60.000 DA. Et l'autre lui annonça qu'il avait mené des études pour que ceux qu'il avait l'intention de fabriquer ne coûtent pas plus de 20.000 DA. Ahmed se mit alors à jubiler et lui écrivit :

- Si vous lancez sur le marché algérien des ordinateurs portables à ce prix-là, leur succès commercial est garanti ! Ils ne se vendront pas comme des petits-pains au chocolat mais comme des baguettes !

Quelques jours passèrent. Ahmed reçut un autre message de son interlocuteur du Niger lui expliquant que sa décision de venir en Algérie n'était plus qu'une question de temps parce qu'il lui fallait d'abord faire transiter son héritage qui se trouve en Angleterre par une banque de Niamey avant de le transférer en Algérie. Puis, il lui ajouta en le tutoyant pour lui faire comprendre qu'ils étaient désormais amis et embarqués sur les ailes d'un même destin :

- Mob cher Ahmed, tu seras mon associé à hauteur de 50%. Ma belle étoile me dit que je ne pouvais pas mieux tomber. Je vais te faire un aveu. J'ai fait analyser les messages que tu m'as envoyés par un spécialiste et il a été formel : tu es quelqu'un de foncièrement honnête. Mon investissement se fera avec toi ou ne se fera pas du tout !



Ahmed, que la cupidité et les millions de dinars virtuels faisaient saliver, se mit à frétiller d'impatience et il demanda :

- Quand viendras-tu en Algérie ?

- Je ne sais pas. Cela ne dépend pas de moi mais d'un certain nombre de facteurs. Il faut d'abord que je trouve de l'argent pour payer le notaire et l'avocat anglais qui s'occuperont du transfert de mon argent. J'ai d'abord besoin en toute urgence de 500 euros.

- Et tu peux les avoir ?

- Je ne sais pas ... Tu sais, au Niger, on ne roule pas sur l'or. Je vais suer pour trouver ces 500 euros... Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg... De grosses dépenses m'attendent et je ne sais pas comment faire pour trouver l'argent. Quelle curieuse situation ! J'ai beaucoup d'argent qui sommeille dans une banque mais je ne peux en disposer que si je dépense une somme que je n'ai pas ...

- Mais je suis là, moi... Si tu veux, je peux venir au Niger pour t'apporter cet argent...

- Oh ! Merci, mon ami... Si tu pouvais me passer ces 500 euros tu m'enlèverais une épine. Et tu n'as pas besoin de venir

au Niger. C'est moi qui viens à Alger ces jours-ci... Je dois discuter avec une ou deux banques... Je t'envoierai un message pour te prévenir de mon arrivée...

Quelques jours plus tard, Ahmed rencontra à Alger son ami du Niger et futur investisseur en Algérie. Il était si bien habillé qu'Ahmed se dit qu'il avait beaucoup plus l'air d'un sénateur américain de Chicago que d'un informaticien nigérien s'ennuyant à Niamey ! Ils prirent un café à l'hôtel Essafir et Ahmed lui remit les 500 euros dont il avait besoin. Il voulut l'inviter chez lui mais celui-ci lui fit savoir qu'il était obligé de décliner l'invitation parce qu'il avait été invité par des compatriotes.

Une semaine plus tard, ils se retrouvèrent au même endroit. Cette fois-ci, il était plutôt désespéré.

- Ah ! Mon ami... je crois que notre affaire ne verra jamais le jour... J'ai obtenu le visa pour me rendre en Angleterre mais je ne pourrai jamais payer le notaire et l'avocat qui doivent s'occuper de mon affaire... Ils me réclament 4.000 euros... Ils sont fous ! Si j'avais 40.000 euros, je les investirais au Niger ! Excuse-moi de t'avoir entraîné dans cette affaire de fous...

- Il ne te manque que ces 4.000 euros ? s'enquit Ahmed qui avait du mal à enlever de sa tête le rêve de devenir patron d'une entreprise fabricant des ordinateurs portables.

- Oui... il ne manque que ces 4.000 euros... J'ai déjà un billet d'avion aller-retour pour Londres.

- Bon... accorde-moi quelques jours ; je vais essayer de te trouver ces 4.000 euros.

Ahmed sortit toutes ses économies, les emmena au Square Port Saïd et les échangea contre des euros qu'il donna ensuite à son ami et futur associé qui prit congé de lui presque aussitôt parce que, selon lui, il avait un rendez-vous urgent avec un fonctionnaire de son ambassade qui devait lui remettre une lettre de recommandation auprès d'un fonctionnaire établi à Londres.

Il s'écoula une semaine, deux, trois et même un mois sans que l'investisseur en question ne donne signe de vie. Ce n'est qu'à ce moment là qu'Ahmed se réveilla comme si quelqu'un lui avait donné une gifle. Il réalisa qu'il avait donné à un inconnu 4.500 euros ! Quelqu'un dont il ne soupçonnait même pas l'existence trois mois plus tôt. Ahmed avait appris aussi ce que se faire ensorceler voulait dire. Il parla de cette affaire à un de ses amis et celui-ci lui dit qu'il y avait de fortes chances que le Nigérien en question habite à Alger. Il déposa alors plainte contre lui avec pour seuls indices ses nom et prénom ainsi que son portrait. La police ne tarda pas à l'arrêter. Contre toute attente, Ahmed découvrit que son identité n'avait rien à voir avec celle qu'il lui avait déclinée. Pis ; il nia toute implication dans cette affaire d'escroquerie. Mais, il fut reconnu par de nombreux gérants de cybercafé d'Alger qui le décrivaient comme quelqu'un de discret. Il se mettait toujours là où personne ne risquait de voir ce qu'il faisait alors qu'à première vue il ne faisait que rédiger des E-mails en très grande quantité. On trouva même quelques traces de ses messages où il se faisait passer pour un investisseur.

Les deux hommes se sont retrouvés, il y a quelques jours au tribunal d'Alger. Le ressortissant du Niger nia tout en bloc.

Trois années de prison ferme ont été requises contre lui. Il doit également payer une amende de 100 mille dinars et rembourser les 4.500 euros qu'il avait extorqués à Ahmed.

Quant à Ahmed, il a certainement compris qu'il fallait être complètement cinglé pour croire qu'un quidam puisse aller voir quelqu'un qu'il ne connaît pas pour partager avec lui son héritage !

K. A.

Blanche-Neige : Une bande-annonce avec Julia Roberts



Le deuxième film prévu sur Blanche-Neige ne veut pas être en reste et vient donc de dévoiler sa première bande-annonce. Baptisé *Mirror, Mirror*, le film (ou en tout cas la bande-annonce) laisse la part belle à Julia Roberts qui incarne la méchante reine.

LE CARNET DU MIDI

1905 UN MYTHE

Astrid de Suède, née ce jour officiellement Astrid Sofia Lovisa Thyra Bernadotte, princesse de Suède, fut la quatrième reine des Belges. Elle est la fille du prince Carl de Suède et de la princesse Ingeborg de Danemark, elle épousa, le 10 novembre 1926, Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, prince de Belgique, duc de Brabant, futur roi Léopold III. De cette union, naquirent la princesse Joséphine-Charlotte, le grand-duc Jean de Luxembourg, le futur roi Baudouin Ier, la comtesse Fabiola de Mora y Aragón et le futur roi Albert II. Suite à la mort du roi Albert Ier le 17 février 1934, Léopold et Astrid deviennent roi et reine des Belges. Très élégante, la reine Astrid était proche de la population, n'hésitant pas à se mêler à la foule ou à promener ses enfants en rue. Elle était très soucieuse des problèmes des personnes défavorisées et préoccupée par les questions sociales. Elle a organisé en 1935 au palais royal de Bruxelles une grande collecte de vêtements et vivres. Elle se tue dans un accident de voiture en Suisse. Son décès a causé une grande émotion en Belgique et en Europe. Son souvenir demeure jusqu'à aujourd'hui vivant.



1948 VICTIME DE L'OBJECTIF

Zahra Kazemi, née ce jour en Iran, est une journaliste et photographe irano-canadienne. L'avocate de la famille, le Prix Nobel de la paix Shirin Ebadi, a révélé que Mme Kazemi a été battue à mort par un responsable de la prison. Elle photographiait des manifestants à l'extérieur d'une prison de Téhéran lorsqu'elle a été arrêtée. Zahra Kazemi a été inhumée dans la précipitation, à Shiraz, le 22 juillet 2003, contre la volonté de son fils, Stéphan Hachemi, de nationalité franco-canadienne et résidant permanent au Canada. Sa mère a déclaré publiquement avoir été victime de pressions pour autoriser l'enterrement en Iran. Selon Reporters sans frontières, les demandes d'exhumation et de rapatriement du corps au Canada sont restées vaines. L'ONG Reporters sans frontières s'est associée à une demande des avocats de la famille de la victime pour qu'un juge indépendant des services du procureur de Téhéran, Saïd Mortazavi, soit nommé par l'ayatollah Shahroudi, chef de pouvoir judiciaire, afin de vérifier l'ensemble du dossier et de procéder à une reconstitution des faits. Son décès en détention a causé un incident diplomatique entre le Canada et l'Iran. Une cour d'appel a maintenu le verdict d'acquittement du seul accusé dans cette affaire. Il s'agit d'un agent de renseignement qui était perçu comme un bouc émissaire.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1800 Inauguration du Capitole des Etats-Unis

Le Capitole est siège du pouvoir législatif. C'est en 1793 que la construction du Capitole commence. La première session du Congrès des États-Unis d'Amérique a lieu le 17 novembre 1800. Il n'y a pas de gratte-ciel à Washington car aucun bâtiment ne doit dépasser le Congrès. Seule, exception, l'obélisque du Washington Monument.



1855 Livingstone et les chutes Victoria

Alors qu'il explore le Zimbabwe, l'Ecosais David Livingstone est attiré par un curieux nuage blanchâtre. Il demande aux autochtones de le conduire au pied de cette Mosi-oa-tunya : littéralement, "la fumée qui tonne"... On comprend l'étonnement et la fascination de l'explorateur lorsqu'il découvre ce miracle de la nature : les chutes Victoria sont deux fois plus hautes que leurs comparses américaines et beaucoup plus larges ; elles étendent leur rideau de cascades sur une distance supérieure à 1.700 mètres. Là, baigné par les embruns et étourdi par l'incroyable vacarme, Livingstone a la révélation d'un des sites naturels les plus extraordinaires de tous les temps ; subjugué par tant de majesté et de splendeur, il donne aux chutes le nom de sa reine : Victoria.

1869 Ouverture du canal de Suez

Le canal de Suez, réalisé par la compagnie de Ferdinand de Lesseps, est inauguré en présence de l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, et de l'empereur d'Autriche François-Joseph. L'ouvrage mesure 162 kilomètres de long, 54 mètres de large et 8 mètres de profondeur. Il relie la mer Rouge à la mer Méditerranée et permet, par exemple, aux navires anglais d'effectuer le voyage Londres-Bombay sans contourner le continent africain. Aussi, les Britanniques prendront le

contrôle du canal et le conserveront jusqu'à la nationalisation imposée par Nasser en 1956.

1954 Le colonel Gamal Abdel Nasser devient président de l'Égypte

Le colonel Gamal Abdel Nasser fut le second président de l'Égypte après Mohammed Naguib. Il est à l'origine de l'idéologie nassérienne et peut être considéré comme l'un des plus grands meneurs arabe de l'histoire.

1994 L'Eurostar prend du service

Le trafic dans le tunnel sous la Manche est ouvert aux TGV Eurostar. Ils permettent de rallier le centre de Paris au centre de Londres en trois heures. Construit avec les compagnies ferroviaires belge (SNCB), française (SNCF) et anglaise (BR), l'Eurostar est le premier train véritablement européen. Il peut accueillir 766 passagers et compter 24 départs par jour depuis Paris. Chaque année, 50 millions de passagers traversent la Manche, soit trois fois plus qu'il y a vingt ans. Depuis le 14 novembre 1994, le bateau et l'avion ont été rejoints par un troisième moyen de transport : Eurostar.

1997 Attentat au Louxor

Au temple de la reine Hatchepsout, à Louxor, 6 hommes armés et déguisés en policiers ont tirés sur des touristes tuant 60 touristes, 2 policiers, 2 Égyptiens et blessant 24 personnes. Les 6 terroristes ont été tués. Les conséquences de cette action sur l'économie du pays se révéleront dramatiques puisque le tourisme fait vivre près du tiers des Égyptiens. Baptisée par Homère la ville aux cent portes, tant était grand le nombre de ses temples aux entrées monumentales, la ville de Louxor est édifée sur l'ancienne cité antique de Thèbes fondée il y a quatre millénaires. Située à 687 km au sud du Caire, la ville est divisée en trois zones : la cité proprement dit, le village de Karnak, à deux kilomètres au Nord-est, et les nécropoles et monuments funéraires de Thèbes sur la rive occidentale du Nil. L'ensemble forme un véritable musée en plein-air qui n'a pas d'équivalent ailleurs dans le monde.

1966 UNE RÉVOLTÉE

Sophie Marceau, née Sophie Danièle Sylvie Maupu ce jour à Paris, est une actrice, réalisatrice et chanteuse française. Pour gagner un peu d'argent, elle s'inscrit dans une agence de publicité pour enfants et adolescents où elle est repérée. Après une audition passée par hasard, elle obtient en 1980, à l'âge de treize ans, le premier rôle du film culte de Claude Pinoteau, *La Boum*, qui semble traverser les frontières et les générations. À l'âge de seize ans, elle rachète son contrat d'exclusivité à Gaumont pour un million de francs de l'époque qu'elle emprunte. Elle est désormais libre de choisir ses films. Avec sa forte personnalité, son franc-parler choque, en particulier lorsqu'elle critique le cinéma français. Sa réputation d'avoir un caractère «difficile» la fait délaissier par les producteurs français. Parallèlement à sa carrière cinématographique, Sophie Marceau publie en 1996 un roman, *Menteuse, chante et peint*. Elle est la marraine de l'association Arc-en-ciel, dont la vocation est de réaliser les rêves d'enfants atteints de maladies graves. Elle s'occupe également de la protection des animaux. En 1981, invitée avec Claude Pinoteau par le Festival de Cannes 1981, elle y rencontre son futur mari, le réalisateur polonais Andrzej Zulawski, à l'hôtel Majestic. De 26 ans son aîné, Andrzej Zulawski sera son mari dix-sept ans durant. Ils divorcent en 2001. Ils ont eu un fils ensemble. Le 12 février 2003, elle a reçu de Jean-Jacques Aillagon, ministre de la Culture à l'époque, l'insigne d'officier de l'Ordre des Arts et des Lettres. «Pour des millions de spectateurs, vous incarnez la liberté et la révolte. Votre carrière s'inscrit dans la tradition des plus grands acteurs français, dans le sillage de Catherine Deneuve, Gérard Philipe, Philippe Noiret ou Jean-Paul Belmondo. Vous êtes un modèle dans notre pays, et à l'étranger, vous incarnez l'image de la femme française parfaite et vous méritez pour cela la gratitude de la République.» En 2009, la réalisatrice Marina de Van, dans son film *Ne te retourne pas*, réunit Sophie Marceau et Monica Bellucci. Elle explique ainsi sa démarche : «...réaliser... le portrait croisé de deux sex-symbols.»



ÉPICES MÉDICAMENTS

Épicez, épicez, c'est bon pour votre santé !

Les épices, genre curcuma, curry, ne font pas vraiment partie de la cuisine classique, traditionnelle. Mais voyages et mondialisation sont passés par là qui nous ont fait redécouvrir les épices. Pour le plus grand bien de notre santé.

Épices, une affaire de sous

De tout temps, les hommes ont recherché les épices qui, pour la plupart, provenaient d'Inde ou d'Indonésie. Elles furent toujours l'objet d'un commerce fructueux. Plusieurs siècles avant notre ère, des convois de centaines de bêtes de bât rapportaient déjà ces précieuses denrées.

C'est en Inde, à la recherche d'épices, que Christophe Colomb avait le projet de se rendre et c'est parce qu'il s'est trompé de route qu'il a découvert l'Amérique, au Mexique.

Les épices étaient utilisées aussi bien en médecine et en cosmétologie que dans la cuisine, pour relever le goût, mais aussi conserver les aliments. Mais étant donné leur prix élevé, elles servaient également de monnaie d'échange : on payait aussi en épices, d'où l'expression payer en espèces.

Épices et cuisine

Pendant des siècles, les épices ont régné dans la cuisine avec plus ou moins d'intensité. A partir du xviii^e siècle, les cuisiniers se tournent plus volontiers vers les aromates (persil, cerfeuil, estragon, etc.). Au XIX^e siècle, la consommation des épices diminue beaucoup : d'autres méthodes de conservation sont arrivées et la cuisine d'alors s'épure sérieusement. Au xxe siècle, Auguste Escoffier, en codifiant la cuisine française dans son "Guide culinaire" (1904), ne fera qu'amplifier ce nettoyage, conforté ensuite par la Nouvelle cuisine, qui se doit d'être légère et préserver les saveurs du produit. Les épices sont employées seulement dans des plats dits exotiques.

Mais la mondialisation, le mélange des populations et de leurs goûts, nous apportent maintenant une cuisine où les épices sont redevenues à la mode

Épices médicaments

Les épices ont toujours été utilisées, avant tout, pour leurs fonctions thérapeutiques. Leur usage culinaire en était la conséquence.

Elles étaient utilisées seules ou en mélange préparées par les médecins ou plus tard, au Moyen Âge, par les apothicaires, ces épiciers précurseurs des pharmaciens.

Ainsi, pendant des siècles, la peste fut combattue par des mélanges d'épices. Le poivre, le curcuma étaient utilisés pour leurs vertus "stomachiques" (digestives), la muscade pour ses pouvoirs antalgiques, toniques, antiseptique, antiparasitaire, le clou de girofle pour sa fonction anesthésique et antiseptique, etc.

Puis dans la médecine occidentale, les épices ont peu à peu été détrônées par les médicaments chimiques. Leurs utilisations thérapeutiques sont tombées dans le domaine de la phytothérapie ou ont été reléguées dans les "trucs de grand-mère". Mais les principes actifs de certaines épices, comme le clou de girofle par exemple, ont été intégrés dans des médicaments.

Les épices demeurent très présentes dans la médecine chinoise et dans l'ayurveda, médecine de l'Asie du Sud. Tandis que maintenant, en Occident, on s'intéresse sérieusement et scientifiquement aux pouvoirs de certaines d'entre elles.

Épices antioxydantes

Certaines épices sont riches en antioxydants qui inhibent ou ralentissent le processus d'oxydation néfaste pour les artères. Des chercheurs l'ont récemment démontré en faisant absorber un repas bien épicé (poulet au curry, pain au romarin, biscuits à la cannelle) à des volontaires trop gros mais en bonne santé.

Les dosages sanguins effectués régulièrement après ce repas ont montré que l'activité oxydante dans le sang avait augmenté et que le taux de triglycérides (graisses) avait diminué. Ils en ont déduit que ces épices étaient bénéfiques pour prévenir les maladies cardiaques.



Cannelle et glycémie

Une des épices étudiées est la cannelle. Plusieurs études semblent bien démontrer ses heureux effets sur la glycémie : elle s'élève beaucoup moins quand on consomme un plat qui en est riche.

D'autres études sont, cependant, nécessaires, notamment chez l'homme, pour vérifier cette propriété de la cannelle.

L'huile essentielle de cannelle a aussi un pouvoir bactéricide, inhibant la croissance de la listeria et d'autres microbes du même genre.

Mettez un bâton de cannelle dans vos marinades, saupoudrez-en un peu dans une sauce de salade, dans du fromage blanc, dans un yaourt ; préparez des crèmes anglaises à la cannelle, turbinéz-les pour en faire des glaces ou servez-les avec des fruits, une tarte au chocolat ; concoctez de la semoule ou du riz cuits dans du lait avec de la cannelle. Les recettes utilisant cette épice ne manquent pas !

Curcuma et cancer

On a constaté qu'en Inde où le curcuma et le curry (mélange d'épices dont le curcuma) sont très présents dans l'alimentation, les cancers étaient moins fréquents qu'en Occident. Il était logique de penser qu'il y avait un lien entre ces épices et la prévention de cette sale maladie.

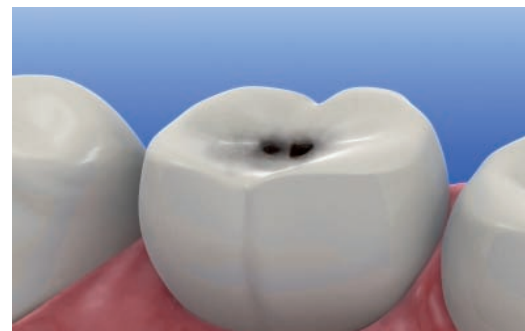
Les études se sont multipliées qui démontrent que le curcuma, surtout quand il est combiné avec la pipérine (la molécule piquante du poivre) a un super pouvoir pour empêcher les cellules cancéreuses de se former et de proliférer. Y compris celles du cancer du sein.

Le curcuma existe en poudre et il condimente aussi bien des plats salés que sucrés : légumes sautés, riz pilaf, sauces, clafoutis et salade de fruits. Si vous manquez d'imagination, vous trouverez là des recettes au curcuma <http://recherche.e-sante.fr/recettes?k=curcuma>.

Ainsi, la boucle est en train de se boucler. Ce que l'on savait tout à fait empiriquement il y a des siècles sur le pouvoir des épices se vérifie peu à peu par les études scientifiques menées au xxi^e siècle. Ce qui ne peut que nous encourager à épicer notre cuisine !

CARIES

Le sucre, mais pas seulement



C'est désormais bien connu : le sucre est un élément déterminant dans la formation des caries. Mais pour être précis, les vraies responsables sont surtout les bactéries présentes dans notre bouche et qui participent à l'infection carieuse.

Ces dernières ont, en effet, besoin de sucre pour vivre. Une fois apporté par l'alimentation, il est synthétisé par ces bactéries. Les bactéries vont alors produire des acides qui vont déminéraliser l'émail. Un trou peut alors se former et la carie peut éventuellement se développer. Les bonbons, mais aussi les fruits ont donc une responsabilité importante. Il en va de même bien sûr pour les boissons sucrées, même light, qui sont naturellement acides.

Heureusement, après chaque prise alimentaire, la salive participe à la reminéralisation. Mais jusqu'à un certain point seulement. C'est pourquoi une bonne hygiène bucco-dentaire, en particulier le brossage, revêt une importance capitale. Une diminution de la fréquence de consommation des sucres est tout aussi primordiale. Et une à deux visites annuelles chez le dentiste permettent de s'assurer de l'absence de caries.

Cuisine

Epaule
de mouton rôtie



Ingrédients :
1 épaule de mouton
1 c. à c. de paprika
1 c. à c. de cumin
50 g de beurre fondu
Sel

Préparation :
Mélanger le beurre, le sel, le cumin et le paprika.
Enduire l'épaule avec ce mélange.
Mettre à cuire au four avec un verre d'eau.
Arroser de temps en temps avec le jus afin que la viande ne se dessèche pas.
Au bout de 1h30 min de cuisson, retourner la viande pour faire dorer l'autre face.
Laisser cuire encore 30 min. Servir avec du sel et du cumin mis sur la table à part.

Boulettes
aux pistaches



Ingrédients :
600 g de pistaches
250 d'amandes
1 kg de sucre glace

Pour le sirop :
500 g de sucre cristallisé
1/4 de litre d'eau
Eau de rose pour parfumer

Préparation :
Broyer les amandes, en faire une pâte en additionnant le sucre glace et en malaxant avec un peu d'eau de rose. Former des boulettes de la grosseur d'une noix. Faire un sirop avec le sucre cristallisé et un quart de litre d'eau. Tremper les boulettes de pâte d'amande dans le sirop, puis les enrober en les roulant dans les pistaches entières décortiquées.
On peut les faire entièrement avec des pistaches au lieu d'amande et pistache.
On peut décorer en ajoutant au-dessus de chaque boulette une pistache entière ou bien au lieu de la forme d'une boule, faire comme un carré (ou n'importe quelle autre forme) et enfoncez le dessus pour y mettre soit pistache ou pignons ou le fruit sec de son choix.

NUTRITION

Les aliments à associer pour ne pas prendre du poids

Certaines associations d'aliments permettent d'accélérer l'amincissement. Encore faut-il savoir lesquelles... Voici quelques-unes pour perdre ses rondeurs mais surtout pour ne pas les reprendre.

Féculents et légumes : l'arme anti-stockage :

Gardez des légumes au menu, même si le plat comporte déjà une part de féculents (riz, pâtes, pommes de terre...). Les légumes abaissent l'index glycémique des glucides grâce aux fibres qu'ils contiennent. Elles ralentissent leur digestion. Résultat : non seulement on fabrique moins d'insuline, une hormone en partie responsable du stockage des calories, mais en plus, on se met à l'abri des fringales.

Protéines et féculents : pour perdre du "gras"

Les féculents (pain, pâtes, riz...) contiennent des protéines (présentes dans les viandes, le poisson ou les œufs), mais celles-ci ne sont pas suffisamment performantes pour assurer le renouvellement des protéines dans nos muscles et organes. Il leur manque certains acides aminés (les chaînons de base des pro-

téines). Aussi, pour rester en meilleure forme, et perdre non pas du muscle mais du "gras", ajoutez à vos glucides un aliment riche en protéines animales. Par exemple : poisson ou viande et pommes de terre ou riz. Autre solution, associer deux féculents complémentaires, c'est-à-dire un légume sec et une céréale. Exemple : lentilles et riz, pois-chiches et semoule, haricots noirs et maïs...

Lipides et fibres : pour une peau plus ferme :

Un peu de crème avec les épinards, un filet d'huile d'olive sur les tomates ou carottes râpées, ou encore une noisette de beurre sur les haricots verts : ces mélanges n'ont pas qu'un intérêt culinaire !

Ils permettent aussi d'améliorer l'assimilation des vitamines A, D, E et K, ainsi que du carotène. On reste ainsi en meilleure forme, et on conserve une plus jolie peau, plus ferme et plus tonique.

Protéines et légumes : l'association anti-fringale

Même si vous souhaitez perdre rapidement du poids, associez toujours des légumes aux aliments riches en protéines. Pourquoi ?
- parce que leurs fibres rassasient ;
- parce que les légumes apportent des vitamines et minéraux bénéfiques à la santé ;
- parce que continuer à manger de tout permet de partager des repas conviviaux, même au



régime, et d'éviter les frustrations.

Chocolat, biscuits : avec quoi les associer ?

A l'heure du goûter ou en fin de journée, on a souvent envie de se faire plaisir avec un aliment sucré comme du chocolat ou des biscuits. Pour en profiter tout en réduisant les risques de prise de poids, associez-y un aliment à la fois moins riche et rassasiant : un fruit ou produit laitier. Exemple :
- Chocolat et banane ou pomme,
- Biscuits et yaourt nature à 0% de MG aux fruits.
Intérêt : on modère plus facilement sa consommation d'aliments à risque et on obtient un effet coupe-faim. Résultat : on mange moins au repas suivant.

MAIN VERTE

Bulbes : profondeur de plantation

Une règle simple consiste à planter les bulbes à une profondeur égale à 2 fois leur hauteur. Mais il y a des exceptions, comme le narcisse ou le crocus. Essayons d'y voir clair...

Généralités :

De façon générale, effectivement, on laisse au-dessus du bulbe une hauteur de terre égale à 2 fois la sienne. Mais certains bulbes dérogent à la règle : crocus (hauteur = 2cm) planté à 7cm; narcisse (h = 5cm) planté à 15cm.

Superpositions :

Pour créer des floraisons étalées dans le temps, il est tout à fait possible superposer dans un même pot ou un même massif plusieurs "couches" de bulbes différents.



Attention ! Il est néanmoins nécessaire de ne pas les aligner verticalement, pour que les chevelus racinaires ne gênent pas la pousse.
Echelonner les plantations ?
Que ce soit dans le temps ou la profondeur, c'est une mauvaise idée. Ce n'est pas parce que vous planterez la même variété à 2 mois d'intervalle que la floraison sera prolongée, en 2 vagues successives. Les bulbes ont des périodes de floraison assez précise. De même, n'essayez pas de planter plus profondément pour retarder certains par rapport aux autres. Vous risquez tout simplement de ne jamais voir poindre certains bulbes!

Trucs et astuces

Pourquoi les bordures des feuilles sont dentelées et de couleur marron ?



Cela montre que la plante n'est pas assez fraîche et manque d'humidité. Placez alors les plantes sur un terrain mouillé ou mettez-les dans la salle de bain.

Pincer les plantes aromatiques pour une meilleure ramification :



Dès le début de la végétation, pincez les pousses entre le pouce et l'index. Cela favorise la ramification et vos touffes seront plus fournies.

Nettoyer les arrosoirs de temps en temps :



Les arrosoirs laissent à la longue un dépôt noirâtre au fond et dans le tuyau. Pour les nettoyer, mettez une tasse de vinaigre, 1 c. à soupe de bicarbonate de soude. Laissez reposer un quart-d'heure et frottez ensuite avec une brosse.

L'eau pour arroser les potagers :



Evitez d'arroser avec de l'eau glacée. Veillez toujours à ce qu'elle soit de température ambiante. Pour ce faire, entreposez-la dans des arrosoirs et des seaux.

La formation stellaire sous nos yeux

Au commencement était la nuit. Puis, un jour, vinrent les étoiles. Le récit de l'évolution cosmique tel que le dessinent les astronomes rappelle vaguement celui de la Genèse, à ceci près que les savants, à mesure que passent les années, accumulent des preuves de plus en plus pointues.



En l'occurrence, cette mystérieuse période qui vit naître les toutes premières étoiles du cosmos, celles dont nous tous sommes les descendants.

Le Big Bang, il y a 15 milliards d'années

Car après le Big Bang d'il y a environ 15 milliards d'années, succéda un Age des ténèbres estimé à environ 100 millions d'années. La gravité poussa des nuages de gaz à s'unir, puis les réactions chimiques finirent par "allumer" les premières étoiles... et la lumière fut.

Or, nous rappelle cette semaine la revue Science dans une section spéciale consacrée aux étoiles, les astronomes sont à la recherche des traces laissées par ces étoiles de première génération. Première génération, puisque de la mort de ces premières étoiles dans de gigantesques explosions, naquirent les éléments chimiques qui servirent à la formation des étoiles de deuxième génération,

auxquelles succédèrent les étoiles de 3e génération, dont notre Soleil.

Mais comment alors peut-on distinguer des atomes qui ont fait tout ce tortueux chemin pour arriver jusqu'à nous ? Tout d'abord, par des simulations informatiques de ces nuages de gaz qui se sont effondrés sur eux-mêmes pour donner naissance aux étoiles. Plus précisément, des étoiles géantes, au moins 140 fois plus grosses que notre Soleil, ce qui a provoqué chez eux une mort rapide, et violente.

Qu'est-ce que la mort violente d'une étoile ?

C'est là que ça devient intéressant pour nous. Une mort violente, pour une étoile, cela signifie une explosion ou, en langage d'astronome, une supernova. Qui dit très grosse étoile, dit très grosse supernova. Si une telle explosion s'est produite il y a, par exemple, 12 milliards d'années, celle-ci est donc visible si on parvient à observer une région de l'espace située

à 12 milliards d'années-lumière de nous - étrange, mais vrai. Et il se trouve que les télescopes les plus puissants sont désormais capables de voir aussi loin : à de pareilles distances, ils ont observé des quasars, qui sont des sources explosives de rayons gamma que l'on suppose être associées à des trous noirs situés au centre de galaxies.

Dans les parages de ces quasars, doivent donc résider des ultra-violettes émis par ces fameuses étoiles de première génération. Il faudrait donc demander à ces télescopes de remonter encore un poil plus loin, afin de voir avant la formation de ces galaxies : encore une petite décennie, évaluent les astronomes, et des objets aussi petits qu'une étoile - façon de parler - devraient apparaître au bout des lentilles, même s'ils sont à 10 ou 12 milliards d'années-lumière. Et le rideau se lèvera enfin sur le premier acte de la comédie cosmique...

In Archimède Analyses

Les racines du langage... de la souris



Les cris aigus que poussent les bébés-souris dans leur nid sont similaires aux sons que poussent les bébés humains, suggèrent des chercheurs allemands. Qui suggèrent du même souffle que notre langage pourrait avoir des racines animales plus profondes qu'on ne le soupçonnait...Günter Ehret et Sabine Riecke, de l'Université de Ulm, se sont plus particulièrement intéressés aux sons qu'émettent les souris lorsqu'ils se tortillent pour atteindre les tétines ou qu'ils tombent trop loin de leur mère. Ainsi qu'aux cris émis par la mère en réponse. Ce que ces enregistrements révèlent, c'est que les mères répondent aux cris qui contiennent des groupes d'au moins trois tons (comme les notes d'une musique), chacun émis à une fréquence - bref, exactement comme des mots. Les chercheurs comparent cela à l'oreille humaine, qui peut distinguer des sons contenant des voyelles uniquement s'ils contiennent trois différentes notes.Pour vérifier leur hypothèse, les deux chercheurs ont alors créé des sons artificiels imitant ceux des bébés souris et, par essais et erreurs, en sont arrivés à générer des cris artificiels presque aussi efficaces que les vrais pour alerter les mères.Leur conclusion, publiée dans la dernière édition des Proceedings of the National Academy of Sciences : un seul et même mécanisme serait derrière la perception des sons chez l'ensemble des mammifères - dont les souris et les humains - et ce même mécanisme serait également à l'origine de notre langage.

La chauve-souris dotée de muscles exceptionnels



Lorsqu'une chauve-souris s'abat sur une proie, elle augmente la fréquence de ses cris d'écholocation au-delà de 160 par seconde.Des chercheurs ont découvert que ce phénomène était dû à un groupe rare de muscles super rapides capables de se contracter plus de 100 fois par seconde. Jusqu'à présent, seul un petit nombre de reptiles, d'oiseaux et de poissons étaient connus pour avoir ce type de muscle. Les expériences de Coen Elemans et ses collègues avec la chauve-souris permettent d'ajouter les mammifères à cette liste au côté du serpent à sonnette et des poissons-crapauds. Les chercheurs ont étudié les attaques aériennes menées par le murin de Daubenton avec un ensemble de 12 micros et déterminé que le cycle de contraction musculaire requis pour la phase terminale de son attaque n'est pas possible avec un muscle squelettique typique de vertébré. Ils ont procédé à des expériences sur des faisceaux de fibres musculaires isolées et trouvé que les muscles du larynx de la chauve-souris pouvaient effectivement se contracter jusqu'à 200 fois par seconde.Elemans et ses collègues ont aussi confirmé que la chauve-souris n'a pas besoin de limiter ses cris au terme de son attaque pour fondre efficacement sur sa proie. Ils proposent donc que les muscles super rapides soient le seul facteur limitant pour le nombre de cris d'écholocation produit par seconde. Comme ces muscles spécialisés très rapides ont maintenant été retrouvés dans différents groupes taxonomiques, ils pourraient procurer un avantage pour toute espèce qui doit émettre des sons pour communiquer ou chasser.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

MACHINE À TRAIRE

Inventeur : **F. C. Colvin**
Date : **1860** Lieu : **Grande-Bretagne**

Plusieurs inventeurs se penchèrent sur la question de la traite des vaches : s'ils arrivaient à automatiser cette opération, les gains de temps – et donc d'argent – pourraient s'avérer très précieux. Deux méthodes principales furent mises au point : l'une imitant la traite manuelle, l'autre s'inspirant de la succion du petit veau. La première méthode ne donna pas beaucoup de satisfaction. La méthode de l'aspiration – par le biais d'une pompe à vide – rencontra plus de succès. L'inventeur L. O. Colvin ne fut pas le premier à en avoir l'idée, mais il fut le premier à répandre la machine à traire (aussi appelée trayeuse). Son invention reçut un accueil favorable dans la presse et fut largement commercialisée en Angleterre et aux Etats-Unis.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h58
Dohr	12h32
Asr	15h18
Maghreb	17h41
Icha	19h03

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

QUALIFICATIONS MONDIAL-2014

L'Algérie affrontera le Rwanda début juin 2012

La sélection algérienne de football entamera la phase de poules des qualifications de la Coupe du monde 2014, groupe H, à domicile face au Rwanda début juin prochain, selon le programme de la compétition publié, mercredi, par la Fédération internationale de football (FIFA). Le Rwanda a sorti l'Erythrée (1-1, 3-1) lors du premier tour des éliminatoires disputé en aller et retour (11 et 15 novembre). Lors de la deuxième journée, prévue entre le 8 juin et le 12 juin, les Verts affronteront à Bamako les Aigles du Mali, avant d'accueillir les Ecureuils du Bénin lors du troisième et dernier tour de phase aller prévu le 22 et le 26 mars 2013.

Programme complet du groupe H :
1^{re} journée (1er-5 juin 2012) :
Algérie - Rwanda
Bénin û Mali
2^e journée (8-12 juin 2012) :
Mali - Algérie

Rwanda - Bénin
3^e journée (22-26 mars 2013) :
Algérie - Bénin
Rwanda - Mali
4^e journée (7-11 juin 2013) :
Bénin - Algérie
Mali - Rwanda
5^e journée (11-14 juin 2013) :
Rwanda - Algérie
Mali - Bénin
6^e journée (6-10 septembre 2013) :
Algérie - Mali
Bénin-Rwanda.
L'équipe qui termine en tête du groupe H se qualifie au troisième et dernier tour des éliminatoires qui regroupera dix équipes. Elles s'affrontent sous forme de barrage aller (du 11 au 15 octobre 2013) et retour (du 15 au 19 novembre 2013). Les vainqueurs des cinq barrages seront qualifiés pour le Mondial-2014 au Brésil.

SELON UNE ÉTUDE BRUXELLOISE

Alerte sur les indicateurs économiques de la France

La sonnette d'alarme sur les indicateurs économiques de la France a été tirée par une étude du groupe de réflexion bruxellois Lisbon Council, présentée mercredi en présence du président du Conseil de l'Europe, Herman Van Rompuy. Dans ce "bilan de santé global", la France arrive à la 13e place parmi les 17 pays de la zone euro, devant l'Italie (14e), mais derrière l'Espagne (12e). Le Portugal (15e), Chypre (16e) et la Grèce (17e) occupent les dernières places du classement. Parmi les six pays de la zone euro qui jouissent d'une note AAA, la France est "de loin la moins bien lotie", a déclaré le Lisbon Council dans son rapport *Euro Plus Monitor 2011*, affirmant que les résultats sont "trop médiocres" pour un pays souhaitant conserver sa place dans le peloton de tête. Le "score total" de la France dans ce bilan de santé, qui prend en compte un ensemble de données sur la croissance, la compétitivité et la soutenabilité et la résilience budgétaire, est de 4,5, un résultat très proche de celui de l'Italie (4,4). Le "plus

mauvais élève" est la Grèce avec un score de 3. Ce rapport, réalisé par la Berenberg Bank en Allemagne et le Lisbon Council à Bruxelles, a été présenté dans la capitale européenne devant un public nombreux et avait pour objectif d'enrichir le débat sur la manière d'améliorer la performance économique et de renforcer la résilience contre les crises financières. Ses auteurs ont mis en exergue leurs "inquiétudes quant à la difficulté de la France à s'adapter à la crise". Cette étude examine l'activité d'ajustement externe, la correction budgétaire et la modification du coût unitaire réel du travail. S'agissant de ce critère lié à l'ajustement, la France arrive 15e dans la zone euro, suivie de l'Allemagne, qui est caractérisée par un "succès presque parfait en terme de réformes" et n'a, donc, pas besoin d'ajustement, et par l'Autriche qui ne s'est guère adaptée à la situation, car elle n'en avait pas vraiment besoin.

Très Libre

ACCIDENTS DE LA ROUTE
L'ALGÉRIE, TROISIÈME À L'ÉCHELLE MONDIALE

BÉJAÏA

Arrestation d'un dealer

Plus de 3 kg de kif traité ont été, récemment, récupérés par les éléments de la sûreté de wilaya de Béjaïa. C'est à l'issue d'une perquisition opérée, par les services de police judiciaire, dans le domicile d'un particulier situé dans le quartier populaire d'Ihaddadène, à la périphérie de la ville, que cette quantité de drogue a été saisie. Agissant sur renseignements, les forces de police ont soumis le mis en cause, âgé de 35 ans, à une surveillance étroite. Outre le kif

traité, une pile de documents d'identités a été également retrouvée chez le présumé dealer, au cours de cette opération. Présenté devant le parquet, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.
Notons, enfin, que l'enquête se poursuit pour mettre en évidence d'éventuelles implications d'autres personnes, notamment celles à l'origine de la fourniture et livraison au concerné de ce type de stupéfiants.

A. B.

TIMIMOUN

Des trafiquants de kif appréhendés

Une quantité de 14,150 kg de kif traité a été récemment récupérée par les éléments de la Gendarmerie nationale de Timimoun, dans la wilaya d'Adrar. C'est suite à des renseignements selon lesquels un véhicule, bourré de drogue, serait en destination de la ville de Timimoun pour écouler sa «marchandise», que cette quantité considérable de drogue a été saisie. Afin de neutraliser ces présumés narcotrafiquants, les investigations ont été diligentées par la brigade territoriale de Timimoune. Au cours d'un barrage de contrôle routier au niveau du carrefour reliant la RN51 à une autre route menant à la localité de Ksar El wadja, l'attention des gendarmes fut attirée par un véhicule. Ce dernier, qui était en provenance de la Ville de Touggourt en direction vers celle de Timimoune, a sitôt tenté d'éviter le barrage en empruntant une piste. Au

vu des gendarmes, le conducteur dudit véhicule a jeté un sac blanc. Ce sac contenait 14 paquets de drogue, d'un poids total de 14,150 kg. Quelques heures après, le travail d'investigation a permis de localiser les narcotrafiquants. Il s'agit des dénommés A. A. et M. R., âgés respectivement de 27 ans et 22ans. Leur arrestation ne s'est faite qu'après une longue poursuite dans le désert. Outre le kif traité, une somme de 83.200 DA, représentant les revenus de leur transaction, a été également découverte, dissimulée à l'intérieur du véhicule. Notons, enfin, que les 2 narcotrafiquants ont été conduits à la brigade pour, notamment, interrogatoires tandis que 2 autres font actuellement l'objet de recherches des services de sécurité.

A. B.

DJELFA

3.252 bouteilles de vin saisies

Plus de 3.252 bouteilles de vin et liqueur ont été récemment saisies par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Djelfa. C'est suite à une patrouille effectuée par les gendarmes de Medjbara, dans cette région, que cette quantité importante de boissons alcoolisées a été récupérée. Au cours de leur travail de contrôle routinier, les gendarmes ont arrêté un dénommé M. S., âgé de 28 ans, à bord d'un camion transportant une grande quantité de boissons alcoolisées. Une autre quantité a été par la suite découverte, dis-

simulée à l'intérieur de la forêt de la localité. Au total 1.584 bouteilles de marque «Beafort» de 25 cl, 672 bouteilles de bière de marque «Heineken», 168 autres de marque «Orange boom» ainsi que 792 boîtes de vin rouge et 36 bouteilles de «Pastis», ont été saisies et transmises à la direction des domaines de Messaâd. Le véhicule a été également transféré à la fourrière communale. Notons, enfin, que la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Medjbara a ouvert une enquête à ce titre.

A. B.